

# Institut de Formation des Bibliothécaires

Henriette de Daran

Etude sur la mise en place de cédéroms et bases de données pour la futur salle de références du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France

## Projet Professionnel Personnel de Bibliothécaire :

dossier d'aide à la décision

**1998**

Sous la direction de Madame Suzanne PETERS,  
tuteur pédagogique

Tuteur scientifique  
Sylvianne Tribollet  
Conservateur  
SCD Lyon III

Tuteur professionnel  
Véronique de KOK  
Conservateur  
Bibliothèque Sainte Geneviève

A la mémoire de Dominique Bertrand  
brièvement tuteur de ce PPP

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1 LA SALLE DE RÉFÉRENCES .....</b>	<b>4</b>
1 A Enjeux .....	4
1 B Objectifs .....	4
1 C Contexte institutionnel et partenaires .....	5
1 C 1 Bibliothèque nationale de France .....	5
1 C 2 Collections spécialisées .....	6
1 C 3 INHA .....	9
1 C 4 Le public .....	11
<b>2 MOYENS .....</b>	<b>13</b>
2 A Matériel et réseaux à l'été 1998 des sites de Richelieu / Tolbiac .....	13
2 A 1 Le réseau de cédéroms sur le site de Richelieu .....	13
2 A 2 L'équipement informatique de la DCS .....	13
2 A 3 Les réseaux du site de Tolbiac .....	14
2 B Le système d'information à l'ouverture .....	15
2 C Le réseau de cédérom du site de Tolbiac .....	16
2 D Évolution future .....	16
<b>3 L'OFFRE DE DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES .....</b>	<b>17</b>
3 A Une production institutionnelle .....	17
3 B Des institutions partenaires sur des sujets pointus .....	18
3 C Catalogues .....	20
3 D Bibliographie critique .....	21
3 E Éditeurs .....	23
<b>4 ACQUISITIONS ET MISE A DISPOSITION .....</b>	<b>25</b>
4 A Choix des titres .....	25
4 A 1 Cédéroms .....	25
4 A 2 Internet .....	27
4 B Problèmes juridiques et tarification .....	27
4 B 1 Le droit .....	27
4 B 2 Exemple de licences .....	28
4 B 3 Pratiques .....	29
4 C Formations .....	30
4 C 1 Internet .....	30
4 C 2 Cédéroms .....	31
4 D Matériels .....	
33	

<b>5 PERSPECTIVES .....</b>	<b>34</b>
5 A L'offre existante et la politique documentaire .....	34
5 B Comment améliorer cette offre .....	35
5 C Comment mettre l'offre à disposition des usagers .....	38
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>41</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>42</b>
Sujet A : bibliothèques et documents électroniques .....	42
Sujet B : critiques et recensions de documents électroniques .....	42
Sujet C : technique du cédérom .....	43
Sujet D : usage et formation des/aux documents électroniques .....	43
Sujet E : Bibliothèque nationale de France, INHA .....	43
Sujet F : public de la BnF .....	44
Sujet G : droit des publications électroniques .....	44
<b>ANNEXES</b>	
Annexe A : Index du guide du lecteur : sujets des départements .....	45
Annexe B : Adresses .....	46
Annexe C : Tableau récapitulatif des cédéroms .....	47

## INTRODUCTION

Issue du concours interne de bibliothécaire, mais venant d'une autre administration que la Bibliothèque nationale de France, j'ai été affectée sur le poste de bibliothécaire de la future salle de références de Richelieu en novembre 1997. Je fus chargée d'étudier les questions concernant les cédéroms. Il existait alors une Direction des collections spécialisées dont dépendait ce service. Pendant ma scolarité à l'Institut de Formation des Bibliothécaires, la situation a évolué. Le changement de structures aura certainement des répercussions sur la salle de références de Richelieu. Mais celles-ci ne sont pas encore connues. En effet la salle de références de Richelieu fait dorénavant partie, à la mi-octobre 1998, du département de recherche bibliographique. Dans ce département, l'équipe en place s'occupe depuis longtemps d'acquérir et de mettre à disposition du public des cédéroms. Ma fonction au sein de cette structure est donc à redéfinir.

Ce mémoire présente une situation appelée à évoluer prochainement. Découvrir la Bibliothèque nationale de France alors qu'elle est en pleine transformation aussi bien physique que structurelle, aura été passionnant mais n'aura pas été chose aisée. C'est pourquoi ce mémoire peut contenir plus de questions que d'affirmations, et certainement des incertitudes. Néanmoins j'aurais essayé de rendre une image aussi fidèle que possible de cet état transitoire grâce aux renseignements qui m'ont été communiqués. J'ai donc tenté de présenter un état des lieux pour en dégager quelques perspectives d'avenir.

Les nouvelles technologies de l'information sont depuis longtemps utilisées à la BnF pour ses propres documents : catalogues sur cédérom, documents numérisés pour Gallica ou les expositions, site Web, accès en telnet du catalogue... Depuis 1990 la salle des catalogues présente aussi des cédéroms, et depuis 1994, la BnF est attributaire du dépôt légal des cédéroms. Pourtant la situation évolue. Le site de Richelieu est dorénavant dévolu aux collections spécialisées. Une salle de références, en préfiguration à l'été 1998 doit s'y installer. A l'encyclopédisme du site de François Mitterrand/Tolbiac répond la spécialisation des départements de Richelieu. Il s'agit donc d'un service nouveau dans une structure ancienne. L'offre de produits électroniques pour cette salle doit donc se situer par rapport à une politique documentaire définie pour une demande bien particulière et tenir compte d'un environnement complexe. Bien des questions restent en suspens lorsqu'il s'agit d'un service en préfiguration. Par exemple, l'ouverture au public du 9 octobre 1998 ne sera pas celle de la salle de références. Cette date n'était pas encore connue début septembre 1998. Son emplacement définitif n'était également pas encore connu avec certitude à la mi-1998. Début octobre 1998, le jour d'ouverture est fixée au 2 novembre 1998 et son emplacement se situe dans l'ancienne salle des périodiques ou salle ovale, partagée avec la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

## 1 LA SALLE DE RÉFÉRENCES

### 1 A Enjeux

#### Création d'"**Un nouvel instrument de travail**"

L'idée fondatrice d'une salle de références pour le site de Richelieu est issue de la réflexion menée par l'Association pour la Bibliothèque nationale des arts en 1992. Un conservateur, Mr Plazannet, fut chargé au début de l'année 1995 de la préparer. Mme Nicole Simon, responsable de la coordination documentaire écrivit la même année un "Rapport sur la Salle de Références et les collections de référence de la Direction des collections spécialisées".

Elle l'a défini comme une salle de **première orientation bibliographique**.

Sa fonction première est de regrouper des usuels, instruments de recherche généraux et ouvrages de référence par discipline. Par ouvrages de références, elle entend les bibliographies, biographies, généalogie, encyclopédies, dictionnaires de langues, atlas, annuaires, catalogues de bibliothèques, répertoires de sources manuscrites et imprimées, principaux périodiques, sélections d'histoires générales, manuels ou traités de bases.

La **charte documentaire** fut déterminée dans ce rapport. Elle répartissait les domaines d'acquisition entre les départements du site Richelieu. Les sujets principaux traités par la salle de références seront la littérature générale et la littérature française, les religions anciennes et chrétiennes, l'histoire générale, histoire moderne et contemporaine, les sciences auxiliaires de l'histoire, l'histoire du livre et la reliure. Les sujets annexes, (droit, histoire de l'art, histoire des sciences et techniques... ) sont développés en complémentarité avec les fonds des départements spécialisés.

Ces achats se feraient en majorité dans le domaine français. Le fonds de la Salle de Références n'est donc pas exclusivement bibliographique. Au 1er janvier 1998 ce fonds comptait 11 000 documents dont 5 500 monographies.

La salle doit aussi servir de "**lien bibliographique**" entre les sites. En effet la création de la bibliothèque François Mitterrand/Tolbiac provoque l'éclatement en 2 grands sites de la Bibliothèque nationale de France. Mais il s'agit également de servir de connexion entre les collections spécialisées et l'extérieur : les bibliothèques spécialisées.

La Salle de références doit également offrir des **services communs** : accès aux cédéroms, à des bases de données en ligne et à Internet, aux collections numérisées (Gallica) et consultation de microformes.

Elle assurera la communication sur Richelieu des documents en provenance de Tolbiac

Son **personnel** est constitué au début du mois d'octobre 1998 de 7 personnes :

- 1 conservateur, 1 bibliothécaire, 3 bibliothécaires adjoints spécialisés, 2 magasiniers -

Un bibliothécaire adjoint et 2 magasiniers vacataires doivent se joindre à cette équipe pour assurer l'ouverture.

Les horaires d'ouverture prévus sont de 9 h à 18 h du lundi au vendredi, et de 9 h à 17 h le samedi.

Elle devait offrir 35 places aux usagers suivant les premières études; en fait elle offrira 62 places dans la salle Ovale.

Des moyens importants sont donc disponibles pour assurer le fonctionnement de la Salle de Références mais des incertitudes demeurent. En effet il n'a pas d'usages instaurés et sa fréquentation future reste inconnue.

## 1 B Objectifs

L'offre de cédéroms et de bases de données devra donc s'intégrer dans la politique documentaire de la salle. A priori tous les produits électroniques bibliographiques généralistes sont intéressants : bibliographies générales, bibliographies spécialisées, catalogues de bibliothèques. Pour les sujets pointus, les cédéroms sont en théorie achetés par les départements spécialisés. La mise en place d'une politique documentaire demande donc de cerner les sujets précis qui intéressent ces départements et de trouver des partenaires acceptant de suivre ces dossiers de manière continue. La salle de références a un double rôle de bureau d'information et de service de recherche. Ses objectifs vont donc au-delà du renseignement et de l'orientation des usagers. Il est donc possible de distinguer à priori 3 objectifs principaux :

- Information sur l'offre documentaire
- Formation à l'utilisation pour les usagers et le personnel
- Veille documentaire en réseau avec les partenaires des départements spécialisés

## 1 C Contexte institutionnel et partenaires

### 1 C 1 Bibliothèque nationale de France

Fusion de la Bibliothèque nationale et de l'Établissement public de la Bibliothèque de France, ce nouvel établissement à caractère administratif a été établi par le décret du 3 janvier 1994. Il est séparé en deux sites : François Mitterrand/Tolbiac et Richelieu. Il comprend 2850 agents dont 60% de fonctionnaires.

L'organigramme de 1996 prévoyait dix directions dont deux directions pour les collections la DIA - direction de l'imprimé et de l'audiovisuel- et la DCS -direction des collections spécialisées-.

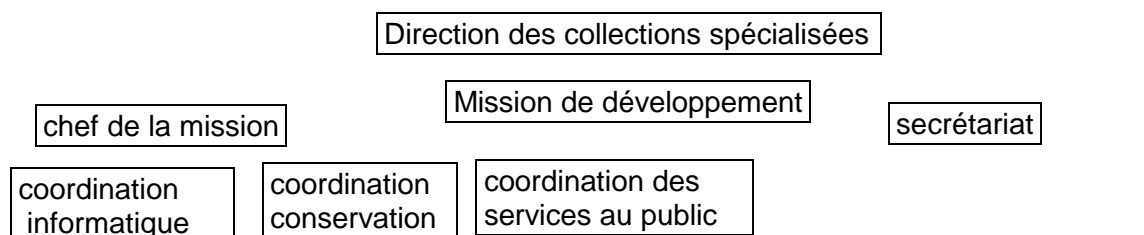
L'ex-DIA comprenait environ 700 agents. Elle est composée de 5 grands départements :  
 - Philosophie, histoire et sciences de l'homme, - Droit, économie, politique, - Sciences et techniques, - Littérature et art, - Audiovisuel auxquels sont adjoints la Réserve des livres rares et le **Service de recherche bibliographique (SRB)**.

Le dépôt légal des cédéroms ainsi que des documents sonores, de la vidéo et du multisupport s'effectue au **service de l'audiovisuel (D5)**. Il comprend 140 personnes dont 80 catégories A et B avec des ingénieurs et des techniciens. Le dépôt légal s'applique pour toute base éditée ou mise à jour après le 1er janvier 1994, diffusée auprès du public, éditée ou produite en France, ou importée à plus de 100 exemplaires sur le territoire national.

La consultation du dépôt légal se faisait à la phonothèque rue de Louvois. Elle se fera dorénavant au niveau des chercheurs, le Rez-de-jardin. De plus le D5 gère en Haut-de-jardin ou niveau "grand public", la salle B de l'audiovisuel.

L'ancienne **DCS** était composée des départements spécialisés<sup>1</sup> à côté desquels avait été créée une **mission de développement** dont dépendait la salle de références.

*organigramme à l'été 1998*



<sup>1</sup>Les collections spécialisées sont énumérées ci-dessous au paragraphe 1C2

coordination documentaire
------------------------------

salle de références
---------------------

Au 4 juillet 1998 la DCS et la DIA ont été refondues en une seule : la **Direction des collections**.

Cette réorganisation laisse 2 autres directions :

**la Direction des services et des réseaux** (agence bibliographique nationale, département du dépôt légal, département des systèmes d'information, département des produits en ligne, département de la conservation, mission scientifique, mission de coordination générale)

**la Direction de l'administration générale** (service juridique, mission du contrôle de gestion, mission du développement de l'informatique administrative, mission des archives, département du budget et des affaires financières, département des achats et de la gestion, département des moyens techniques, département des ressources humaines, département de l'accueil général)

Quatre **délégations** sont prévues auprès du président de la BnF : programmation culturelle, communication, relations internationales et stratégie.

Il est prévu une refonte générale de la charte documentaire.

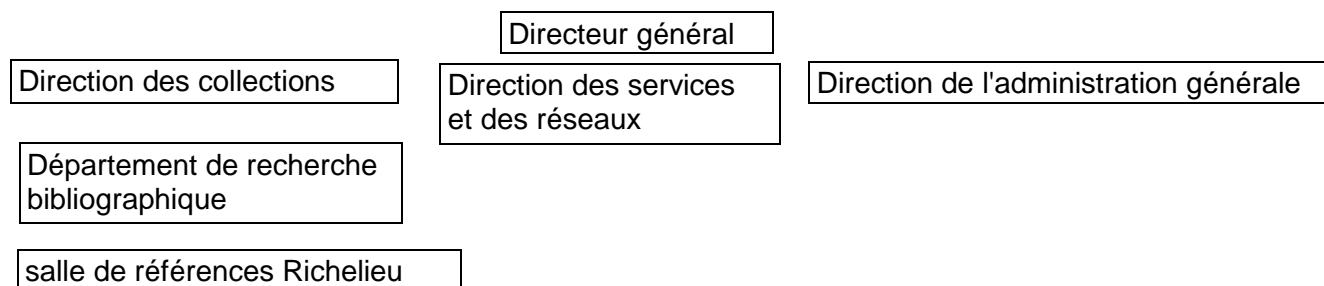
La direction des collections reprend les départements des ex-DIA et DCS. En ce qui concerne la Salle de références de Richelieu, il est créé un **département de recherche bibliographique** qui englobe :

- la salle des catalogues de Richelieu située jusqu'à fin août 1998 sous la salle Labrouste. encyclopédique 50 000 volumes ; elle rouvrira le 9 octobre au niveau des chercheurs Rez-de-jardin en tant que salle X (142 places, 30 000 volumes, 200 titres de périodiques),
- salle I en Haut-de-jardin à Tolbiac (56 places, 8000 volumes),
- la salle de références de Richelieu.

En septembre 1998 le SRB emploie 34 personnes à Tolbiac.

La salle de référence de Richelieu s'inscrit donc dans une offre de service globale et sa politique documentaire devra être revue en conséquent.

*organigramme en octobre 1998*



## 1 C 2 Collections spécialisées

Il ne s'agit pas de faire ici l'historique ou la description même succincte de ces départements et de leurs fonds. Ce travail a déjà été abondamment fait par ailleurs. Pour leurs imprimés d'après un sondage effectué en 1990 par l'équipe de conversion rétrospective, 30% de leurs ouvrages sont des unica (l'unicum n'existant qu'en un seul exemplaire à la BnF).

Le tableau suivant décrit simplement les sujets qui intéressent chaque département, le personnel qui y travaille et sa capacité à accueillir un public. Le déménagement des imprimés devrait permettre à chaque département de se redéployer. Des études ont été menées à cet effet. Néanmoins je ne connais pas encore la future configuration des salles de lecture. J'ai donc indiqué leur capacité actuelle.

Les usagers sont détaillés au paragraphe 4. Leur capacité en matériel informatique est décrite en chapitre 2. Un récapitulatif des cédéroms qu'ils possèdent est présenté sous forme de tableau en annexe A.



Département	Capacité de la salle de lecture	Personnel	Politique d'acquisition
<b>Arsenal</b>	Places assises 50	19 personnes (restaurateurs non inclus) dont 6 catégorie A	encyclopédique jusqu'en 1880; puis littérature française des 16 <sup>ème</sup> -18ème siècle, reliure
<b>Arts du spectacle</b>	même salle de lecture que l'Arsenal	23 personnes dont 15 catégories A Maison Jean Vilar : 6 personnes	théâtre, théâtre musical, danse, cirque, fêtes, mime, marionnettes, music-hall, lieux de spectacles : études, essais, souvenirs bibliographies et biographies, éditions de textes
<b>Cartes et plans</b>	Places assises 14	23 personnes dont 11 catégories A	cartographie, toponymie, histoire des explorations, géographie générale, histoire de la géographie, guides, histoire des instruments scientifiques
<b>Estampes et photographie</b>	Places assises 24	58 personnes (restaurateur inclus) 27 catégories A	gravure, photographie, dessin, affiche, imagerie de circonstance : technique, évolution historique et artistique, production, biographies et catalogues raisonnés, catalogues de musées et de grandes collections, catalogues des expositions où figurent les oeuvres du département
<b>Manuscrits : division occidentale</b>	Places assises 73	42 personnes dont 25 catégories A et 3 catégorie B	codicologie, filigrane, paléographie, décoration des manuscrits, sigillographie, reliure, conservation des manuscrits, description et localisation des manuscrits, fac-similés, histoire, littérature (grecque, latine, médiévale, moderne et contemporaine de langue française), religion, histoire de l'art généalogie, franc-maçonnerie
<b>Manuscrits : division orientale</b>	Places assises 24	15 personnes dont 9 catégories A	orientalisme classique tous domaines; sciences histoire littérature religion jusqu'au 19ème siècle
<b>Monnaies, médailles et antiques</b>	20 places réparties -la salle de lecture; - objets	21 personnes dont 11 catégories A	numismatique, glyptique, sigillographie, archéologie, histoire (collection d'inscriptions)
<b>Musique</b>	Places assises 50 Bibliothèque musée de l'Opéra : 18	40 personnes dont 15 catégories A	musique, musicologie, opéra, danse

Il s'agit donc grosso-modo de 240 personnes dont 122 catégories A ou B

Une précision est à apporter sur le département des cartes et plans qui est à distinguer de la société de géographie. En effet celle-ci, située dans des locaux voisins du département, procède à des échanges et des dons avec la BnF. Par contre ses usagers sont distincts de ceux de la BnF.

- Les départements possèdent des cédéroms reçus à titres divers, mais souvent gratuitement. Les **Arts du spectacle** ont des titres sur les films de cinéma mais aussi sur le théâtre. La Maison Jean Vilar d'Avignon possède un titre sur le festival d'Avignon. Les **Estampes et photographie** gardent une dizaine de cédéroms accompagnant des ouvrages dont : Estampas (manifestation madrilène), Hopper, Rubel collection... Les **Manuscrits : division occidentale** possèdent en propre 2 titres disponibles sur le réseau. Les **Manuscrits : division orientale** ont reçus 2 cédéroms en don : History of Korea et l'exposition Sanaa de l'Institut du monde arabe. Les **Monnaies, médailles et antiques** : Dyabola a été acheté à leur intention. Le département de la **Musique** est une exception car bien que recevant quelques cédéroms multimédia accompagnant le dépôt légal musique, il consacre 20 KF, soit 10% de son budget à l'achat de titres. Music index est en commande.

- Hormis les grands titres bibliographiques classiques les départements spécialisés ont des idées précises concernant les titres de cédéroms textes ou multimédia qui leur conviendraient. Toutefois ils peuvent s'interroger sur leur contenu ou leur disponibilité. Les **Cartes et plans** seraient intéressés par l'"International journal of geographical information science" qui est sur Internet et par les cédéroms BL-maps et Geoname digital gazetteer. Les **Estampes et photographies** demanderaient par exemple des titres dont ils possèdent les versions papier. Le Dictionnaire of arts serait sur cédérom, comme la future mise à jour de l'Encyclopédie internationale des photographes. De plus les auteurs (Auer) auraient l'intention de le mettre sur Internet. L'Allgemeine kunstler lexikon ou le Benezit les intéresserait s'ils étaient accessibles. Les **Manuscrits : division occidentale** demandent sur la liste Tolbiac, hormis les grands titres bibliographiques, des reproductions de texte comme le corpus Montaigne. Il faut pour eux que la Patrologie latine soit sur le réseau. Par contre ils préfèrent attendre de voir la nouvelle version de la MGH avant de l'acheter. Les **Manuscrits : division orientale** veulent avoir accès à l'Index islamicus et plus tard parmi les titres à paraître à Asian books et Russian books. Les **Monnaies, médailles et antiques** seraient intéressés par des thèmes le concernant tant sur des objets que sur l'antiquité ou les ventes d'art (Collector's library silver... ). Des bases plus générales (Biography index,.. ) leur semblent aussi nécessaires. Ils s'interrogent sur le contenu exact de produits comme Daedalus... . Ils voudraient savoir si le Répertoire des catalogues de ventes publiques est sur cédérom. Le département de la **Musique** voudrait savoir si Muze, cédérom comportant des enregistrements sonores et vidéo, se trouve bien au département de l'audiovisuel

- Information des départements spécialisés  
Les **Cartes et plans** consultent entre autres une revue anglaise, "Système d'information géographique" (GIS Europe). Les **Manuscrits : division occidentale** s'informent avec la Gazette du livre médiéval<sup>2</sup>. Les **Manuscrits : division orientale** se documentent avec revues spécialisées : Manuscripta orientalia (revue papier de bibliothéconomie ) qui annonce des éditions de fac simulé tibétain et arabe, ou l'OIC (orient and indian off. coll.), bulletin d'information de la British library. Les **Monnaies, médailles et antiques** s'informaient avec "Coins and computers newsletter" qui a malheureusement cessé de paraître.

---

<sup>2</sup>Voir le paragraphe 3D

- Remarques particulières

**L'Arsenal** travaille sur une base de donnée interne couvrant le Fonds Enfantin. Les **Estampes et photographie** sont extrêmement désireux de recevoir les cédéroms de photographes (cd-photos). Ceux-ci sont attribués au département de l'audiovisuel. Aux **Manuscrits : division orientale**, Mme Vernay-Nourri travaille sur le projet de cédérom Idriss avec le département édition de la BnF. Au département de la **Musique**, dans le cadre de l'AIBM, une grille d'évaluation de site est en cours d'élaboration.

## 1 C 3 INHA

Le principal partenaire extérieur à la BnF devrait être l'INHA<sup>3</sup>. Cet établissement devrait s'installer en effet dans le quadrilatère de Richelieu. Mais une cohabitation plus ancienne a déjà lieu avec la Bibliothèque d'art et d'archéologie. Le futur statut de l'INHA est à l'étude. Il regrouperait des fonctions d'enseignement et de recherche. L'enseignement et la recherche rassembleraient tous les 3èmes cycles d'histoire de l'art de Paris, l'Ecole nationale des Chartes et l'Ecole nationale du patrimoine, des séminaires et des équipes de l'école pratique des hautes études (IV section) et de l'EHESS, des unités du CNRS (BHA), des sociétés savantes (société de l'histoire de l'art français...), des revues (Revue de l'art...), des antennes d'organismes étrangers (Getty, Archives of american art, centre allemand d'histoire de l'art).

La prévision budgétaire du ministère de la culture pour 1999 prévoit la mise en chantier 487 millions de Francs pour la période 1998-2000 y compris le réaménagement des départements restés sur place. La rénovation coûterait 125 M de F. L'ouverture est prévue pour 2002.

D'après Pierre Encrevé<sup>4</sup>, conseiller de Mme Trautmann pour les grands travaux, "*ce sera le lieu d'une révolution culturelle puisqu'on rassemblera sous le même toit des ennemis irréductibles, les conservateurs et les historiens d'art, le monde des musées et l'Université, pour la plus grande gloire des arts plastiques*". D'après le Monde, la salle Labrousse deviendrait une bibliothèque des arts et des arts du spectacle.

Plus officiellement il se doterait d'une **bibliothèque** de recherche sur l'art et l'archéologie de la Préhistoire à nos jours. Celle-ci réunirait les fonds des bibliothèques ci-dessous. 5 thèmes principaux seraient développés autour du patrimoine français : architecture française, architecture intérieure française, collections et marché de l'art en France, bibliographie rétrospective de l'art français, iconographie de l'art profane.

Il ne s'agit pas ici non plus de faire l'historique de ces bibliothèques, mais de les présenter rapidement. Par contre leur moyen et politique en matière de document électronique est présentée<sup>5</sup>.

### **Bibliothèque d'art et d'archéologie-Jacques Doucet (Baa)**

300 000 monographies

6 000 périodiques, dont 1658 vivants

1 000 dessins

210 000 photographies

Manuscrits (650), autographes (2 500 dossiers), estampes (12 500)

Bibliothèque interuniversitaire, elle est CADIST en histoire de l'art et archéologie. La BAA va être dotée d'un nouveau système informatique pour lequel un appel d'offre était en cours au printemps 1998. Elle fait appel à une société de maintenance pour l'entretien du matériel et les problèmes de

<sup>3</sup>Voir bibliographie E: Benhamou (Françoise)

<sup>4</sup>Voir bibliographie E : Edelman (Frédéric), Roux (Emmanuel de)

<sup>5</sup>Pour la liste des cédéroms qu'ils possèdent voir l'annexe A

configuration. Ses horaires d'ouverture lui posent un problème d'accès hors temps de présence des lecteurs.

Parmi les documents électroniques qu'elle possède, on peut remarquer les points suivants. Elle utilise le cédérom de la BnF comme outil d'identification car OCLC est utilisé pour le catalogage. Elle possède 2 versions du BHA, Getty et Francis ayant cette dernière gratuitement. Elle trouve Dyabola indispensable bien que son utilisation le fasse qualifier de "must de l'horreur". Ces choix peuvent être réfléchis en concertation ou en tenant compte d'autres accès possibles au document. Ainsi elle prend le Mayer international et le Musée d'art moderne l'Art sales index. Elle a choisi l'API (Arch. pub. index) de préférence à l'Avery index consultable sur Internet. Par contre les cédéroms multimédia (Catalogue de la National Gallery... ) ne sont pas encore installés.

Elle constate des problèmes de livraison (attente depuis 8 mois d'Art index). Elle a néanmoins commandé le Getty Provenance index et l'ADEC (annuaire des cotes).

Dans le futur elle achètera certainement l'Art gallery, l'International film index et l'Allgemeine kunstler lexikon. Elle s'intéresse aussi au Compendium of Prevsner'building of England.

#### **Bibliothèque de l'Ecole des chartes**

150 000 ouvrages  
350 périodiques vivants  
estampes, cartes et plans, tirés à part

Sujet : histoire de France et de l'Europe (époque médiévale et début de l'époque moderne)  
sciences auxiliaires de l'histoire

Son équipe est composé de 5 personnes. Pour le catalogage elle récupère les notices dans OCLC et utilise en interne le cédérom des autorités matières d'Opale.

Moyens : 3 monopostes avec juke-boxe

Elle possède les cédéroms généralistes comme le cédérom des autorités BnF ou Myriade, mais aussi des outils spécialisés. In principio est utilisé par une frange réduite d'usagers mais à bon escient. Le Clclt est très utilisé.

Elle a en projet les achats de l'IMB, de Montaigne, mais par contre la Patrologie latine est trop chère pour leur budget.

#### **Bibliothèque de l'Ecole nationale des beaux arts**

1 000 périodiques	1 500 manuscrits et miniatures
35 000 dessins d'architecture	100 000 ouvrages
100 000 estampes	70 000 photographies

Le fonds concerné par le déménagement serait le fonds ancien, en particulier le fonds architecture arrêté en 1968.

L'équipe de la bibliothèque comprend 15 personnes et le service informatique de l'école 3 personnes. L'école a un intranet.

Ils seraient intéressés par les biographies d'artistes comme l'Union list of artists names (ULAN) du Getty dont l'index est disponible gratuitement sur Internet, mais dont l'abonnement complet est payant par OCLC.

#### **Bibliothèque centrale des musées nationaux**

12 000 manuscrits (lettres d'artistes, rapports de fouilles)  
300 000 volumes  
2 000 titres de périodiques  
+ de 70 % en langue étrangère

Sujet : en majorité l'art occidental de l'Antiquité au XIXème siècle, sans l'architecture mais avec l'archéologie. Elle ne conserve pas d'histoire de l'art mais les inventaires, congrès, catalogues de ventes d'exposition de musées grâce à des échanges internationaux.

Dépendant de la Direction des musées de France, la bibliothèque emploie 30 personnes. Elle a un public de conservateurs et de chercheurs qui consultent aussi 3 bibliothèques de proximité. Elle accueille également les étudiants à partir de la maîtrise. Elle propose des impressions à la demande sur les cédéroms mais constate peu de demandes encore. Les formations se font en interne. Responsable des acquisitions pour les bibliothèques des musées nationaux, elle a à l'étude le projet de partage de ses outils en mettant ses cédéroms en réseau. Internet est interrogé en interne. Toutes les bases du Ministère de la culture, (BnF, BPI, Joconde), sont particulièrement consultées. Peut-être leur catalogue sera-t-il mis, à terme, sur Internet.

Le câblage est en cours et il n'y a pas d'accès au catalogue du musée du Louvre. Mais par contre leur catalogue est sur réseau, accessible de la 2ème salle de lecture au bout de l'aile Denon.

Les cédéroms ne sont pas consultés en réseau mais sur monoposte avec juke-boxe. Ils sont choisis lors de réunions avec les conservateurs. Mais certains sont obtenus gratuitement comme le Getty provenance index. Certains cédéroms ont été acquis pour un usage professionnel (notices autorités BnF). Elle a acquis le Mayer couvrant 1997 et projette l'achat l'an prochain du rétrospectif sur dix ans. Elle voudrait également acquérir l'an prochain l'Allgemeine kunstler lexikon et l'Ulrich et dans le futur, Dyabola.

## 1 C 4 Le public

### - Qui sont les lecteurs de la BnF ?

D'après l'enquête de l'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris (OPLPP)<sup>6</sup> : les lecteurs **parisiens** fréquentent à 8% la BnF; les plus de 60 ans sont les plus représentés : 12%. Le lectorat de la BnF est plutôt masculin (56%).

22% des lecteurs parisiens fréquentent plus de 3 bibliothèques. Parmi ce public multifréquentant un cinquième fréquente la BnF et se tourne par ordre décroissant vers :

à 19% la Bibliothèque Ste Geneviève, 13% les Bibliothèques universitaires, 13% la BPI, 6% la Villette, 5% les bibliothèques municipales.

La BnF est l'établissement parisien dans lequel on reste le plus longtemps : 5 heures.

On y vient d'abord pour y consulter sur place des livres (78%) et travailler dans le calme (70%).

L'indice de satisfaction général est de 98 % mais les horaires d'ouverture ne recueillent que 66% de satisfaits.

### - Combien sont-ils ?

D'après le rapport d'activité 1996 de la BnF, il a été délivré 48294 titres d'accès se répartissant en 15421 cartes et 32 853 laissez-passer dont :

- 24,4%, soit **8016 laissez-passer** pour les seules collections spécialisées.

Un même titre peut donner accès à plusieurs départements. Les statistiques produites par le système informatisé Sycomore permettent de détailler les 82 574 accréditations dont :

- 31,9% soit **26341 accréditations** pour les collections spécialisées. Les départements des Estampes et des Manuscrits en représentent les 2/3.

Il faut remarquer que l'Arsenal et Jean Vilar ne sont pas pris en compte dans ces statistiques.

Il y a 317 usagers par jour en moyenne pour les départements spécialisés. Le ratio de documents communiqués par lecteur est de 3,76 (Monnaies 11,7 Jean Vilar 1,05)

<sup>6</sup>Voir bibliographie F : Girard-Billon (Aline), Hersent (Jean-François)

### - Qui sont les usagers des collections spécialisées ?

Une écrasante proportion (88%) a un diplôme supérieur au bac. Ils viennent de l'enseignement supérieur comme enseignants (27,2%) ou comme étudiants (29,6%). Certains départements ont une clientèle plus particulière : aux Arts du spectacle 20% de métiers des arts et du spectacle. Une fréquentation de spécialistes se retrouve aux départements des Manuscrits : division orientale et des Monnaies, médailles et antiques. Dans le "grand public" Les bibliothécaires comptent les iconographes.

Le rapport homme/femme est équilibré, avec des particularités. La Bibliothèque musée de l'Opéra est fréquentée par 2/3 de femmes. L'âge du public des collections spécialisées se situe principalement dans la catégorie des actifs. Les plus de 60 ans représentent 12% et les moins de 25 ans, 16%.

On y trouve 31% d'étrangers dont seuls 12% ne parlent pas le français. Ils pratiquent l'anglais à 80%. Ils sont principalement d'origine européenne à 53, 9%, d'Amérique du Nord à 28,1%, d'Asie ou d'Océanie à 12%

### - Quelles sont les pratiques des lecteurs des collections spécialisées ?

Plus de la moitié (58%) utilisent les usuels en libre accès (fichiers et catalogues). Les demandes de renseignements les plus fréquents concernent d'abord la recherche d'un document, ensuite les problèmes de cote puis l'utilisation des catalogues. Mais ils sont très **peu nombreux** à déclarer **utiliser les cédéroms** (0,5%) et **Internet** (0,3%).

Une bonne partie des usagers (41,2%) vient plus de 6 fois par an. Cette proposition est plus importante dans 3 départements : Manuscrits occidentaux 48,8%, Monnaies 45%, Musique 49,5%. A l'opposé un quart des lecteurs ne vient qu'une fois (26,4%). Le département des cartes et plans voit même cette proportion monter à 45,6%.

Les Estampes (20%) et les Manuscrits occidentaux (18,5%) sont les plus fréquentés. Mais les trois quart des usagers fréquentent plusieurs salles de lecture (3,4 en moyenne), et en premier lieu les imprimés et les périodiques. Par contre les usagers des Arts du spectacle sont plus de la moitié (55,2%) à ne fréquenter que celle ci.

### - Quel sera leur comportement ?

D'après l'enquête auprès des lecteurs de collections spécialisées datée de mars 1998, 68% des lecteurs sont au courant du transport des imprimés et périodiques vers Tolbiac. On peut noter que les lecteurs des départements excentrés sont moins au courant de cette information :

- Jean Vilar à Avignon 18%, Arts du spectacle 48%, Bibliothèque musée de l'Opéra 55%.

Ils déclarent en grande majorité (84%) qu'ils iront à Tolbiac. Cette information corrobore la fréquentation simultanée de plusieurs départements avec les imprimés. Toutefois comme il y a 35% de plaintes au sujet de la perte de temps, on peut se demander comment les pratiques évolueront. D'autant que les déclarations d'intention de l'INHA sont très inégales selon les départements : Estampes 90%, Monnaies médailles et antiques 80%. A l'opposée, des usagers de la Musique ou de l'Arsenal sont faiblement intéressés.

## 2 MOYENS

Contraintes matérielles et techniques

### 2 A Matériels et réseaux à l'été 1998 des sites Richelieu / Tolbiac

*vitesse de liaison entre les différents sites de la Bibliothèque nationale de France à l'été 1998*

Opéra

Sablé

64 Kb/s

Richelieu

2 Mb/s

Tolbiac

128 Kb/s

Marne la V.

Arsenal

La liaison début 1999 entre les sites de Tolbiac et de Richelieu devrait<sup>7</sup> être de 4 Mb/s. Elle passerait ensuite à 10 Mb/s, puis à 155 Mb/s sans doute à l'horizon 2001.

#### 2 A 1 Le réseau de cédéroms sur le site de Richelieu

La salle des catalogues de Richelieu gérait un réseau de cédéroms accessibles sur le site de Richelieu aussi bien dans les salles de lecture que sur les postes internes de la DCS et de la DIA. La validation technique des cédéroms était effectuée par la DSI (Direction des systèmes d'information). Le réseau a une technologie ethernet (10 Mb/s) géré par Novell 3.12. Le système d'exploitation Netware pilote 10 serveurs de 2 tours, chacune avec 7 cédéroms. Ces tours fonctionnent aux vitesses 2x et 4x. Deux tours appartiennent en propre aux collections spécialisées. La gestion des cédéroms est faite par CD-Net Cd manager. La capacité est de 60 à 70 titres. La présentation se faisait par un menu DOS sans commentaires sur les cédéroms. En effectuant des essais, j'ai pu constater un temps d'attente d'environ 20 secondes, variable selon les titres par question posée sur les cédéroms.

CD-Net<sup>8</sup> supporte les protocoles IPX/SPX, Netbios, NFS mais pas TCP/IP (Internet). Il fonctionne par téléchargement du logiciel de consultation sur le poste client. Cela se produit à l'appel du titre et non au moment de l'installation. Il ne peut pas avoir de poste de travail autres que PC. La configuration maximal est de 29 serveurs. La limite par serveur est de 28 lecteurs (et 128 disques). L'applicatif complémentaire CD-manager présente les options suivantes : gestion des licences et annuaire de cédérom, menus utilisateur paramétrables, facturation des services, définition des droits d'accès, verrouillage d'un lecteur.

#### 2 A 2 L'équipement informatique de la DCS :

Il est constitué de 192 postes informatiques dont 49 terminaux passifs, équipés de 57 imprimantes. Sur cet équipement 22 postes sont accessibles au public. Ce parc comprend des 286, des 386 et du matériel sous Mac-os. L'équipement est sous environnement Windows 3.1 ou 3.11. La bureautique comprend des Word 2 ou Excel 4 à quelques exceptions près. L'accès à Internet se fait par des logiciels Netscape (30) et la messagerie Eudora (36).

<sup>7</sup>mais à priori pas en 1998 d'après d'autres sources

<sup>8</sup>Voir bibliographie C : Bourdin (Joseph), Maisonneuve (Marc)

L'accès à la DCS au réseau de cédéroms s'est fait progressivement : rien en 1994-1995, 3 en 1996. En février 1997, seuls les départements des Manuscrits occidentaux et les Monnaies avaient accès aux cédéroms dans les salles de lecture.

Départements	connexions en août 1997
<b>Arsenal</b> : un lecteur juke boxe pour les lecteurs	
<b>Arts du spectacle</b> :	3 postes accès Netscape en interne,
<b>Avignon Jean Vilar</b> pas d'équipement au début 1998	
<b>Cartes et plans</b> :	5 accès à Netscape, 3 aux cédéroms
<b>Estampes</b> : l'accès à Internet bloquerait le travail des catalogueurs	1 accès à Netscape, 1 aux cédéroms
<b>Manuscrits division oriental</b> : mais accès à la version multimédia d'Électre possible (les seuls avec la salle des catalogues) accès au cédéroms dès 1996	en interne : 4 accès à Netscape et 2 aux cédéroms; en salle de lecture : 1 accès Netscape et aux cédéroms
<b>Manuscrits division occidentale</b> :	5 accès à Netscape, 10 accès au cédéroms pour les lecteurs interrogation des cédéroms sur un poste avec accès Internet
<b>Monnaies médailles et antiques</b> : en 1996 c'est le seul qui offre un accès Internet aux lecteurs;	2 accès à Netscape en interne et 2 en salle de lecture; 3 accès cédéroms en interne et 2 en salle de lecture
<b>Musique</b> : désir pouvoir consulter dans la salle de lecture; la moitié des places de la salle de lecture est équipée de prises pour les ordinateurs portables	en interne : 2 postes ont accès à Netscape, 3 aux cédéroms
<b>Bibliothèque musée de l'Opéra</b> :	1 accès à Netscape en interne

Avant le déménagement la **salle des catalogues de Richelieu** était équipé pour les usagers de 2 monopostes sur lesquels l'accès aux cédéroms se faisait sur demande de mot de passe. L'accès au réseau de cédéroms se faisait sur 6 micros HP Vectra. Les bibliothécaires disposaient de 2 postes au bureau de renseignement et de 2 postes en interne.

Un technicien gérait ce réseau sur place. Depuis le déménagement toute assistance est effectuée par le BAC, bureau d'assistance centralisé, situé à Tolbiac. Toutefois un contrat de maintenance a été passé avec la société Syseca, présente même le week-end sur le site de Richelieu.

## 2 A 3 Les réseaux de Tolbiac

Le site de Tolbiac dispose d'un réseau ATM en 155 Mb/s qui fonctionne depuis mars 1997.

Dans les salles de lecture **Haut-de-jardin** les usagers disposent de 112 postes de consultation. Il y a un réseau de cédérom par salle de lecture. Ils sont gérés par une solution de la société Pulcra. La présentation se fait sous un menu DOS avec une petite notice explicative pour chaque cédérom. 51 titres bibliographiques de cédéroms étaient proposés et gérés par le SRB à l'été 1998.

La salle B de l'Audiovisuel présente un réseau de 80 cédéroms multimédia sur 7 postes et un autre réseau de 3 postes avec des cédéroms bibliographiques.

Les bibliothécaires ont accès à un autre réseau **interne** de titres professionnels : Windows NT 3-51 Winframe de Citrix conçu pour Netscape version propriétaire. La gestion des menus est assurée par l'appli CD-manager 3 CD-Control Pack. C'est un système client/serveur où seules



les images d'écran sont envoyées. Le client interroge le serveur où tout est centralisé. Le logiciel client est installé une fois pour toute sur le serveur qui envoie des images écran ISO que le poste de consultation se contente d'afficher. Cela permet aux Macintosh et aux PC de se connecter indifféremment. Ce système demande chez les clients une configuration minimum, un 486 est un peu juste. Ce serveur comprend 2 tours de cédéroms et 2 disques durs couplés (17 Go). Ces supports sont pleins.

## 2 B Le système d'information

Le SI, système d'information, géré par la MOSI (maîtrise d'ouvrage du système d'information), prévoit à terme 3000 postes de travail pour l'ensemble de la BnF. 1500 postes pourront être connectés simultanément dans un intranet. Il respectera la norme ISO 10466 ou unicode. Cette norme codant les caractères sur 4 octets permettra l'affichage des caractères du monde entier sur un même poste. La période de test (v0) achevée, le SI pour l'ouverture proposera sa première version de travail dite V1. Celle-ci effectuera les tâches suivantes : service du circuit de communication, logistique administrative, ressources humaines. Le serveur doit tripler de volume avec le module GLA, gestion logistique administrative, (Lotus notes 4.6).

Le SI représente :

- serveurs applicatifs (catalogage...), serveurs spécialisés (4 pour les cédéroms), serveurs logistiques (sécurité...),
- 47 antéserveurs,
- 2700 postes de travail,
- 120 postes d'accès aux documents numérisés.

Les tranches A et B du marché d'équipement informatique ont acquis 2394 postes de travail dont 612 publics. Du matériel supplémentaire est prévu pour Richelieu. Il doit être livré dans les tranches B et D, (la tranche C concernant Tolbiac).

	<b>type de poste</b>	<b>description</b>
<b>PAS</b>	poste d'accès aux services	consultation du catalogue
<b>PCD</b>	poste cédérom	cédéroms, Internet (Minitel sur quelques postes professionnels à Tolbiac)
<b>PABN</b>	poste d'accès à la bibliothèque numérique	perte des informations à la fin de la session (1 h 30); accès gratuit
<b>PLAO</b>	poste de lecture assistée par ordinateur	accès aux documents numérisés ; permettra de l'OCR et de l'édition sur disquette. Conservera en mémoire les documents du lecteurs. Ne sera accessible que contre paiement à la v2
<b>PHV</b>	poste handicapé visuel	reconnaissance vocale et imprimante braille
<b>SE</b>	système en exploitation	accès aux catalogues Opale et Opaline
<b>SA</b>	système audiovisuel	

remarque : tous les PAS sont aussi PCD à Richelieu à la différence de Tolbiac; le logiciel pour le PHV n'est pas prêt en août 1998, mais devrait l'être le 15 novembre 1998.

La configuration du poste SI est un ZDT : pentium 120 MHz, écran 17 ou 21 pouces, mémoire 32 MO, disque 1,2 Go dont 200 Mo sous la responsabilité de l'utilisateur disque D; lecteur de disquette 1,44 Mo; système Windows NT4.0

L'attribution de 60 postes pour Richelieu, sous la réserve du maintien des micro-ordinateurs existants porterait à 238 l'équipement en postes des collections spécialisées. Seuls les nouveaux postes pourront être connectés au SI et équipés de Word et Excel en version 7 (35 postes professionnels sur 238). Les terminaux passifs seront remplacés par des 386. Les imprimantes SE pourront être connectées sur les machines SI.

La **salle de références** à l'automne 1998 doit disposer de 7 postes :

2 en interne pour le catalogage

1 PABN

1 PHV

3 PCD dont :                   1 : consultation pour le bibliothécaire au bureau de renseignement  
  2 : renseignements pour les lecteurs

Les sites de l'Arsenal et de l'Opéra auront des postes SI. La liaison est à changer, mais des tests sont à faire et la bande passante n'est pas encore connue.

La Maison Jean Vilar à Avignon doit avoir un poste SI. Pour son raccordement au réseau deux solutions sont envisagées :

- soit passer par Internet,

- soit une ligne spécialisée grâce à une bande passante plus importante.

Les salles de lectures de Richelieu sont câblées et seront équipées en septembre 1998 de PAS-PCD pour l'ouverture du 8 octobre : 20 postes prévus. Ils seront 1 à 3 par département. Pour le travail interne, les postes SE (système existant) ne seront pas transformés en SI avant que le câblage des bâtiments ne soit fait. Le câblage en fibres optiques sera effectué sur marché et installé quand le redéploiement des départements sera fini. Installer les nouveaux postes tant que le câblage n'est pas refait, signifierait que Richelieu perdrait 118 connexions.

## 2 C Le réseau de cédéroms du site de Tolbiac

Ce réseau est opérationnel à l'ouverture du Rez-de-jardin et doit desservir toutes les salles de lecture. Il nécessite 4 serveurs Windows NT 4 et 2 logiciels Ultra-Net (Pulcra-CD media). Il permet l'accès aux cédéroms en se déchargeant à l'interrogation sur le poste client. Il impose une configuration de 2 micro ordinateurs (1 serveur de réseau et 1 serveur de cédéroms). Le logiciel CD-Control Pack (CDCP de Pulcra) permet de faire les menus à accès concurrent par groupe d'utilisateurs d'écran.

*serveurs NT*

BELLINI : \_\_\_\_\_ client : Ultra-Net + CDCP

au    serveur de fichier (moteur de recherche)

centre serveur CDCP

|

ROSSINI : pilote 42 lecteurs de cédéroms

|

PUCCINI : 6 fois 9 Go de disque dur (cédéroms les plus consultés)  
          14 lecteurs de cédéroms

|

VERDI : 2 juke-box de 150 cédéroms chacun , 4 têtes de lecture chacun

## 2 D Évolution future

La prochaine version du SI, la v2, offrira des services supplémentaires : gestion des entrées, production du catalogue, conservation, intégration des cotes Sycomore.

A la fin du printemps 1999, grâce à la v2, le catalogage et l'accès au catalogue se feront sur le Web (accès en Z39-50) et non plus en telnet.

La version suivante du SI, v3, proposera : la gestion des ateliers, des ressources financières, la gestion des manifestations et colloques.

Du matériel supplémentaire est prévu en tranche D à la fin de l'été 1999. La **salle de références** verra doubler le nombre de ses postes :

- 1 poste dédié Internet,
- 2 postes dédié Opaline,
- 1 ou 2 PLAO,
- 3 ou 4 PCD.

### 3 OFFRE DE DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Les produits électroniques peuvent se présenter sous différentes formes : bases de données mises à jour régulièrement, accessibles sur un site ou en ligne, ou sous forme d'extraits à une date donnée, produits sur un support de masse. Le support le plus utilisé actuellement est le cédérom. En effet, ils sont 19 000 selon Multimédia and cd-rom directory. Les cédéroms peuvent être des outils ou produits éditoriaux à forte valeur d'usage. D'après une étude GFII (Groupement français des industries de l'information), les informations financières représentent 49% du marché, les informations scientifiques et techniques (sciences humaines et médecine comprises) 13% du marché. Mais les sciences humaines ne sont pas aussi bien représentées que les sciences pures. La version papier d'Electre multimédia donne une analyse économique synthétique d'après le nombre de titres dans leur base :

art et littérature	1995-96 : 9%,	1996-97 : 5%,
histoire et géographie	1995-96 : 2%,	1996-97 : 3%,
philosophie, psychologie et religion : inférieur à 1% sur les 2 périodes.		

En 1992<sup>9</sup>, la base de données bibliographiques représente 53% des types de contenus, les textes intégraux et les documents primaires 22%. D'après l'enquête d'A. Duflos<sup>10</sup> en 1994, la répartition de banques de données externes suivant la classification Dewey fait apparaître certaines classes (1, 2, 4, 8, 9) comme insignifiantes.

De plus pour Olivier Roumieux<sup>11</sup> :

*"Alors que le CD-ROM était le support le plus en vogue au début des années quatre-vingt-dix, pour sa faible taille et ses capacités de stockage impressionnantes, il semble avoir aujourd'hui un avenir beaucoup plus restreint que l'accès en ligne. En effet, si les titres de CD-ROM ne cessent de se développer, parfois même au-delà de toute " raison économique ", tous les grands fournisseurs préparent ou offrent déjà une version en ligne de leurs bases de données. Pour certains analystes, le disque optique compact ne serait qu'un support de transition, avant de pouvoir bénéficier de capacités de communications accrues".*

Ainsi, la base de données électronique évolue vers une mise à disposition sur Internet. Mais le cédérom reste encore, comme moyen d'accès au public, préférable à la base payante.

Sans pouvoir prétendre à une quelconque exhaustivité, je présente ici des exemples significatifs de documents électroniques pouvant intéresser les collections spécialisées de la BnF.

### 3 A Une production institutionnelle

<sup>9</sup>Voir bibliographie C : Fabron (Jean-Luc)

<sup>10</sup>Voir bibliographie B : Duflos (Annick)

<sup>11</sup>Voir bibliographie A : Romieux (Olivier)

L'information est d'abord produite par les grandes institutions réunissant la compétence scientifique et les moyens de maintenir de grandes bases. Les grandes bibliothèques sont donc les premiers fournisseurs de bases de données bibliographiques. Les informations bibliographiques sont les informations parmi les plus demandées, les plus consultées et les plus répandues dans les bibliothèques.

Chadwyck and Healey (devenu en France Bibliopolis) avait acquis les droits sur les notices bibliographiques de la British Library, de la BnF et de la Deutsche Bibliothek. Il propose leurs catalogues sur des produits distincts mais avec un logiciel commun.

Leur rôle croissant de fournisseurs de notices entraîne pour les bibliothèques nationales une coopération renforcée. Parmi les projets européens en cours, on peut citer CoBRA+ qui concerne principalement la fourniture et l'échange de données bibliographiques. La BnF conduit le projet *Authors* sur les notices d'autorités noms de personnes. Issu du CCN et première étape du futur *Catalogue Collectif de France*, le répertoire des bibliothèques<sup>12</sup> est déjà accessible sur Internet. A la rentrée 1998, l'ISSN online est disponible sur Internet et des essais gratuits sont possibles.

L'offre de la BnF se présente sous plusieurs formes : conversion rétrospective du catalogue général des imprimés commercialisé sous forme de cédérom, Opale (catalogue des imprimés depuis 1970) accessible sous telnet, et bien sûr la *Bibliographie nationale française* en cédérom. Dans les salles de lecture deux produits électroniques distincts présentent une partie des fonds de la BnF :

- Opale plus qui reprend plusieurs bases : catalogue du libre accès Tolbiac, catalogue des collections en magasin, catalogue des documents audiovisuels, catalogue des imprimés numérisés,
- Opaline et ses 7 différentes bases seront versées à 40% dans le SI à la v2. Les autres 60% resteront encore 4 ans indépendants de la base principale :

Cartes et plans	111 500 documents
Estampes et photographies	63 000
Musique	49 900
Monnaies	15 500
Arts du spectacle	3 100
Cinéma	34 000

### 3 B Des institutions partenaires sur des sujets pointus

#### - en France

Les centres de recherche en sciences humaines du CNRS possèdent des bibliothèques peu connues du grand public. Leurs usagers sont principalement des chercheurs. Un catalogue collectif est en cours de préparation.

L'**ITEM**<sup>13</sup> (Institut des textes et manuscrits modernes) a une petite base sur la correspondance d'Aragon. Elle a en projet avec la BnF une base de données expérimentale pour l'analyse documentaire informatisée de papiers filigranés (manuscrits du 18 au 20ème siècle).

A Lyon la bibliothèque de la **Maison de l'orient méditerranéen** participe à la base FRANTIQ qui couvre les mêmes sujets que l'Année philologique. Accessible par Internet, cette base comprend un catalogue collectif (15 centres producteurs), un dépouillement bibliographique (7 producteurs), des images de sommaires de revues (Paléorient) ou des images archéologiques. Constituée depuis 15 ans, elle comporte 100 mille références.

Le **Centre de documentation des droits antiques** date de 1960. Il est aujourd'hui soutenu par l'université de Paris 2 et le CNRS. Il alimente une base de données sur les droits antiques : DRANT, autrefois connue sous le nom de Prométhée. Les zones couvertes sont assez vastes -

<sup>12</sup>[www.ccf.fr/bnf.fr](http://www.ccf.fr/bnf.fr)

<sup>13</sup>[www.ens.fr/item/patrimoine.html](http://www.ens.fr/item/patrimoine.html)

Perse, Proche-Orient, Egypte, Grèce, Rome - sous l'angle des institutions et tout ce qui peut intéresser l'historien du droit : papyrologie, épigraphie, numismatique, archéologie. Elle dépouille 420 revues depuis 1975. Cette base est accessible sous la forme d'un cédérom et en ligne sur le serveur Argentoratum de l'université de Strasbourg 2.

Les **Archives nationales** ont en cours la base Archim. L'image à la BnF est considérée comme un document primaire. C'est pourtant la voie naturelle d'enrichissement des données bibliographiques pour les documents où l'image est plus parlante qu'une simple description. Ainsi Archim devrait atteindre 5000 à 6000 images documents.

La **BnF** travaille d'abord à l'enrichissement de ses propres bases. Ainsi le département des Cartes et plans travaille avec l'Institut des hautes études d'Amérique latine à Paris 3. Ils font un catalogage partagé dans la base cartes et plans. Le "Répertoire national des Atlas imprimés en France entre 1715 et 1815", initié par la région Centre, sera chargé dans Opaline par la rétroconversion du livre. Le corpus de notices sur la vie des photographes actifs en France de 1839 à 1914 va être transféré vers Opaline (8 Go de données). La BnF est aussi engagée dans le projet "**Palme**" piloté par la DLL. Sous le nom officiel de Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains, par la convention de 1994 sont réunis le ministère de la culture (DLL), la BnF, le CNRS (ITEM), le ministère de l'éducation nationale et la chancellerie de l'université de Paris (bibliothèque littéraire Doucet). **Palme** est pour l'instant une base interne d'Opaline au format intermarc intégré. Il n'y a pas d'accès à l'été 1998 par l'interrogation d'Opaline en salle de lecture. La base se compose d'un peu plus de 11000 notices. Environ 400 participants sont prévus. A terme sans doute cette base permettra l'édition d'un cédérom et rejoindra le projet européen **Malvine** (Manuscripts and letters via integrated networks in Europe).

L'**IRHT** (Institut de recherche et d'histoire des textes) combine des projets à plusieurs stades de développement. Les plus achevés sont sans doute ceux commercialisés par Brépols comme *In principio* qui résulte de l'informatisation du fichier général d'incipit. La grande base *Médium*, sous Oracle, fournit le signalement de l'ensemble de 55 000 manuscrits en partie microfilmés. Elle est interrogeable sur leur site Web. La base *Initiale*, sous Taurus, est en cours de développement. Elle comprend déjà 50 mille fiches de décors de manuscrits enluminés. C'est à la fois une base de donnée textuelle et des images numérisées. D'autres projets sont développés avec des associés étrangers :

- *Onomasticum arabicum* : identités et itinéraires en Islam médiéval. Cette base de données fonctionnant dans le cadre d'une entreprise internationale, Italie et Maroc, sera sans doute publiée sur cédérom en 1999.
- base de données sur Jérusalem en caractère hébreux.
- base de données "Philippe le Bel" : numérisation de 7 livres de la taille avec le Canada.
- le Greek Index project : auteurs grecs jusqu'en 1600. Ce projet débuté à Toronto par le Pontifical institute of medieval studies fut stoppé en 1980 faute de crédits. Il a été repris par l'IRHT en 1993.

#### **- partenariat international**

Les projets en association profitent des nouveaux moyens électroniques. Ainsi le répertoire papier "*Repertorium fontium historiae medii aevi*" de l'Istituto storico italiano per il medio evo (ISIME) est paru jusqu'au volume 5 Gh-H. Mais sur le site *Medioevo europa*<sup>14</sup>, on peut voir en direct l'avancement des travaux. L'Année philologique, revue internationale, est disponible sur cédérom de 1974 à 1989 (2ème version) sous le nom de Database of classical bibliography.

Le projet *Perseus*, présenté en France par l'université de Paris 7, rassemble pour le domaine grec antique des documents numériques sur un site Web. L'association *Aeneas* s'efforce de promouvoir

<sup>14</sup><http://rmcisadu.let.uniroma.it/isime/medeur/italiano.htm> ou [francese.htm](http://rmcisadu.let.uniroma.it/isime/medeur/francese.htm)

le latin et s'intéressait pour cela au projet Romulus. Malheureusement, le professeur Charpin qui s'en occupait est décédé en novembre 1997.

Le **Getty art history information program** propose gratuitement des extraits de ses bases sur Internet : Avery index to architectural periodicals 1977-1994 (dont la version payante sur Citadel est mise à jour quotidiennement) ; RILA 1975-1989, Provenance sale catalogue database (1801-1825), Provenance sale contents database.

Le rapport Laclotte prévoyait une collaboration de l'INHA sur le Provenance index.

Le **RISM**, répertoire international de sources musicales, couvrant les manuscrits musicaux de 1570 à 1800, est un projet rattaché à l'UMR 200 (Institut de recherche sur le patrimoine musical en France), sous la direction de la Société internationale de musicologie et de l'Association internationale des bibliothèques musicales. Il a été reversé en partie en 1996 dans Opaline. Depuis 1987, il fait aussi partie du Recensement du patrimoine musical régional.

Dans le cadre du réseau européen, la BnF s'est jointe au projet **Harmonica** (Harmonised acces retrieval for music oriented networked information concerted action). Ses partenaires sont répartis sur toute l'Europe l'Institut de recherche et de coordination acoustique en France, mais aussi The friends of music society, Discoteca di Stato, Dansk musik informations center, Donemus, Musikkaliska Akademics Bibliotek, UNI-C (DK)... Ce projet réunit les actions suivantes : enquête de besoins des usagers, numérisation des documents sonores, harmonisation du catalogue.

Le projet expérimental **Incipit** (Bibliographic records and images : a cd-rom of incunabula edition) est achevé. Il a donné un cd-rom texte qui ne sera pas commercialisé.

### 3 C Répertoires de ressources

L'offre de cd-roms est en accroissement rapide. La Direction du livre et de la lecture dénombre 18000 cd-roms pour 1996 dans 260 bibliothèques municipales. Une vingtaine pratique le prêt à domicile. En bibliothèque universitaire, l'enquête nationale 1997-98 "les formations à l'information en bibliothèque universitaire" signale que 89% des sections de bibliothèques proposent l'accès à des cd-roms.

Comment localiser ces documents ? Cela se fait de manière ponctuelle dans le Catalogue collectif national des publications en série (CCN). Mais il faut signaler deux autres répertoires également intéressants.

#### catalogues collectifs de cd-roms :

La **Bibliothèque publique d'information**, dans son dépliant de décembre 1996, recense 51 bibliothèques parisiennes et une centaine de titres de cd-roms.

Le **Catalogue inter-régional des cd-roms** est une tentative unique à ma connaissance. Il a été édité en 1997 mais ses informations datent plutôt de 1996. Il recense sur Paris les grandes bibliothèques universitaires plus quelques grandes bibliothèques d'institutions comme la Bibliothèque de l'Institut de France. Les cd-roms sont présentés classés par 14 grands domaines subdivisés. Pour chaque cd-rom, on donne son titre, son éditeur, son producteur, sa périodicité, son type de donnée, sa date de début et sa langue. Il permet ainsi de voir la diffusion des titres sur le territoire national.

Titres	localisation BPI	localisation inter-régionale
Myriade	51	93
Robert électronique	11	27
Francis	11	25
Discotext	5	13
MLA	6	3
Humanities index	2	2
Social sciences citation index	1	3
Film index international	1	4

Iter italicum

0

1 (St Martin d'Hères)

Il est impossible de prétendre à un catalogue de sites Web. Dans certains domaines précis, on peut tenter de faire un recensement. C'est le but du projet gouvernemental : "Circulaire relative à la création de sites Internet par les services déconcentrés des administrations de l'Etat et les établissements ou organismes placés sous tutelle de l'Etat" - n°4.385/SG - 9 avril 1998 :

*"Chaque ministère procède ou fait procéder périodiquement à l'évaluation des sites exploités par ses services ou par des organismes placés sous sa tutelle. La Commission de coordination de la documentation administrative oeuvre actuellement à la définition de méthodes d'évaluation des sites publics, dont on pourra utilement s'inspirer.*

*Par ailleurs, à compter de 1998, chaque ministère adressera avant le 1er novembre, au Secrétaire général du Gouvernement, un document annuel :*

*une liste exhaustive des sites relevant de son domaine de compétence ; pour chaque site, une fiche décrivant la nature des informations diffusées ; un compte rendu faisant apparaître les conditions dans lesquelles ont été prises en compte les recommandations de la présente circulaire. Un guide des sites Internet publics, dont la publication est prévue pour 1998, donnera toutes indications utiles pour la création de nouveaux sites et l'évolution des sites existants."*

La Documentation française gère d'ailleurs le site [admifrance.gouv.fr](http://admifrance.gouv.fr).

Toutefois, il existe des tentatives encyclopédiques. La bibliothèque départementale de prêt de Savoie gère un site de bibliothèque virtuelle classée en Dewey. Elle espère qu'en novembre prochain, une partie des BDP adhérera à ce projet et que chacune pourra se consacrer au repérage d'une classe Dewey. La tendance est toutefois à la spécialisation. Les centres spécialisés recensent des adresses sur des sujets qui les intéressent (Centre national du théâtre) et peuvent les proposer au public sur leurs sites (IRCAM). En antiquité classique, une sélection commentée de sites<sup>15</sup> a été faite par Daniel Beguin de la cellule d'informatique littéraire de l'Ecole normale supérieure. Mais l'avenir semble plutôt à la collaboration. Ainsi Ménéstrel (Médiévistes sur l'Internet / Sources travaux références en lignes) est un réseau constitué à partir du comité de rédaction du Médiéviste et de l'ordinateur. Il propose un répertoire sur le site de l'IRHT. En bibliothéconomie, le site de l'ABF<sup>16</sup> va recueillir une oeuvre commune. Encore rares sont les moteurs de recherche spécialisée, comme Argos, qui permettent de balayer un ensemble de sites pour retrouver une information.

### 3 D Critiques

L'Observatoire des lectures hypermédias en ligne sur le site de la BPI est spécialisé dans les documents pour la jeunesse. Un travail est en train de s'accomplir pour les cédéroms universitaires grâce au groupe **Fourmi** (formation universitaire en réseau aux méthodologies de l'information). Il s'est réuni pour la première fois en novembre 1996. De nature pratique il est issu des réflexions du GREMI (Groupe de réflexion sur l'enseignement des méthodologies de l'information). Il fonctionne par envoi de courrier électronique plutôt que par réunion. Mis en sommeil en attendant les propositions du ministère de l'éducation nationale (FORMIST), il doit se remettre en route à la rentrée. Une nouvelle personne doit animer le groupe de Paris. Piloté par l'URFIST de Paris (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique), il propose sur son site un guide d'interrogation de la banque de données FRANCIS par Claire Panijel, un lien vers l'URFIST de Strasbourg, un ensemble de cours téléchargeable pour la formation à la recherche sur Internet. Dans le cas qui nous intéresse, l'URFIST de Strasbourg fournit des fiches sur Francis et Historical abstract, "Comment interroger une base de données bibliographique sur cédérom", l'URFIST de

<sup>15</sup>[www.cnrs.fr/SHS/](http://www.cnrs.fr/SHS/)

<sup>16</sup>[www.asso.fr/sitebib/](http://www.asso.fr/sitebib/)

Lyon une fiche sur MLA. Malheureusement, le bulletin "Les Nouvelles de l'URFIST" a cessé de paraître.

Il n'existe toutefois pas d'ouvrages bibliographiques français sur les cédéroms. En anglais, "**303 cd-roms to use in your library**"<sup>17</sup> est d'un niveau très général, très "lecture publique". Il ne propose que 7 titres pour l'art et la musique dont Muze, 4 titres en religion. Il donne le titre, le diffuseur, le prix et la configuration. 10 à 20 lignes de commentaires sont proposées mais sans critiques approfondies. Il vaut mieux se tourner vers la presse spécialisée.

### **Exemples de critiques parues par type de périodiques** **revues informatiques générales**

\***Bases** présente des analyses de produits. Netsource est produit par le même éditeur.

n°138, avril 1998 : comparaison des versions BHA sur Questel et sur Dialog ; ce dernier est en retard d'une mise à jour.

n°137, mars 1998 : présentation du cédérom du Centre de documentation sur les droits antiques.

n°126, mars 1997 : biographies.

n°116 avril 1996 : AREM, atlas en réseau des espaces méditerranéens.

\***Database** est très général avec une rubrique régulière "Cd-rom corner" qui commente et donne des notes sur des sujets qui peuvent être intéressants mais assez "grand public".

v. 20, n°1, fév.-mars 1997 : "All about books on line" par T. Pack.

v. 20, n°3, juin-juillet 1997 : "The database of classical bibliography", par J. Still, commente l'écriture du manuel et son sens de l'humour.

\***Infotecture** est encore un peu plus générale.

n°382, 16/4/98 : pour les banques de données géographiques présente le retard français et indique les projets de l'IGN (2 grandes bases topographiques 1/10000 et cartographiques 1/50000 qui couvrent 20% du territoire français).

\***Lettre du CD-rom** de nature assez commerciale mais peut annoncer ponctuellement la parution de cédéroms intéressants comme le Dictionnaire multimédia de l'art moderne et contemporain.

n°152, 1996 : annonce la baisse de 40% du cédérom de l'Universalis.

numéro spécial 20/5/96 : enregistrement du CDR marchés et prix, l'IRCAM grave ses archives.

n°141 : annonce que d'ici 5 ans, 20% des ménages français seront équipés d'un ordinateur multimédia.

\***Online and cd-rom review**, revue très générale, ponctuée de quelques articles intéressants

n°3, v.22, 1998 : un article de M.E. Williams et D.E. Burgard intitulé "New database products : social science, humanities, news and general" (7 pages) ; le pourcentage de ces sujets sur les bases de données en ligne est de 53%, puis sur les cédéroms de 27% ; l'article étudie le domaine de manière générale puis présente les nouveautés par type de supports. Il est très axé sur le domaine nord-américain. Par exemple il présente la base de donnée démographique et économique de l'université Rutgers : "Medieval and early modern data bank" sur cédérom ; il indique seulement de manière rapide la couverture Europe Byzance et l'Afrique du nord de 800 à 1800.

### **revues bibliothéconomiques**

\***Library trends** / University of Illinois, Graduate school of library and information science

v.42, n°4, printemps 1994 : "Evaluating electronic texts in the humanities" par S. Hockey : d'un bon niveau parle rapidement du TLF, TLG de Phi. Il présente un peu plus longuement l'OTA (Oxford text archive). (début en 1976, 1200 textes en 30 langues dont quelques uns sont accessibles en FTP. Il décrit le TEI (Text encoding initiative) ; bonne bibliographie.

\***Choice** : donne des indications dans chaque numéro sur des sites Web et des cédéroms

n°sp. v.34, 1997 : "Current Web reviews for academic libraries" : une richesse impressionnante, 50 pages d'adresses classées par sujet (15 titres pour les références, 10 pages pour les "humanities") titre et adresse URL, notices descriptives et critiques d'une vingtaine de lignes signées ; dans les références on peut noter le site Internet "Public library reference center".

### **revues spécialisées**

<sup>17</sup>Voir bibliographie B : Dewey (Patrick R)



\* **le Médiéviste et l'ordinateur** fut publié d'abord sur papier. Cette revue, dont la secrétaire de rédaction est Elisabeth Lalou, est passée sur Internet depuis le n°36 de 1997.

Le n° 28 de l'automne 1993 était consacré aux cédéroms :

- présentation détaillée de In principio de l'IRHT, d'Admyte (archivo digital de manuscritos y textos espanoles).

- 5 pages de notices plus ou moins détaillées sur des cédéroms, classés par ordre alphabétiques, avec des titres très généraux comme Myriade ou CD-thèses, mais aussi le TLG ou Perseus.

Ce numéro n'a malheureusement pas été réédité, mais la revue continue à offrir des critiques. Les numéros exploitant des thèmes précis sont également intéressants :

n°33, printemps 1996 : "le latin médiéval et l'ordinateur"

Claire Panijel recensait des documents électroniques pour latinistes : 11 cédéroms décrits et une dizaine de sites Internet ; article de Christine Ducourtieux Internet et les médiévistes 5 pages d'analyses de sites ; critique du CLCLT qualifié d'"effroi et extase" par MA Polo de Beaulieu

n°35, été 1997 : "bibliographies"

- " Argentoratum : un serveur pour les sciences humaines " de C. Douvier et P. Trunck, réunit le DRANT, le BAHR (bulletin analytique d'histoire romaine : 10 000 références), la SDRE (bibliographie sur la société, le droit et les religions : à ses débuts avec 5000 notices) interrogeable en FTP.

- "Hommage à l'Année philologique", interview de Pierre Corsetti.

Le numéro le plus récemment paru, 36, hiver 1997-1998, sur la généalogie, présente dans l'article " l'utilité des bases de données diplomatiques pour l'étude des généalogies" de B.M. Tock, la base de l'ARTEM, section des textes diplomatiques, qui recense 4600 chartes sur un total prévisible de 4900 avec fiche d'analyse enregistrement et reproduction.

\* **la Gazette du livre médiéval** est une revue internationale paraissant en différentes langues.

n°32, printemps 1998 : 7 sites analysés dans une rubrique sur Internet dont un en paléographie byzantine; dans la rubrique "Projets recherches documentation", sur une page entière de présentation, la "Bibliothèque des ducs de Bourgogne" sur cd-rom, détails du programme de parution et du contenu de ce disque; il annonce un cd-rom "Delle filigrane dei documenti e dei disegni per Palazzo Farneze di Piacenza".

n°30, printemps 1997 : introduit la rubrique " sur Internet " avec 5 sites dont celui de l'IRHT et de la Bodleian ; rubrique "projet" : Electronic access to medieval manuscripts (EAMSS).

n°29, automne 1996 : International medieval bibliography sur CD-rom, Monumenta germaniae historica électronique.

\***Arobase**<sup>18</sup> : journal des lettres et sciences humaines, propose des liens généraux mais aussi des sites précis sur les grands champs de la connaissance.

\***Coins and computers newsletter** / International numismatic commission.

Le n°6, dernier numéro paru en déc. 1995 parle du projet suisse de base de données Nusicaa, annonce la numérisation anglaise du Sylloge nummorum graecorum ou Sylloge of coins of the british isles.

\***Abbey newsletter** : preservation of library and archival materials :

v.21, sept. 1997, p.37 : "Preservation related Web sites".

\***Art documentation**

1994 : "CD-rom resources for art and design" par J. Trant. Cet article fait un panorama général des sources et propose une bibliographie intéressante : 15 titres bibliographiques, 14 titres sur des collections, 45 titres "fourre-tout" dont Perseus 1.0 ; des descriptions assez inégales.

Les éditeurs commerciaux sont de bonnes sources de renseignements bien qu'ils ne soient pas critiques. Silverplatter, en une dizaine de lignes de commentaire, indique la source, les accès, la périodicité, la couverture chronologique, le type de données, le nombre d'enregistrements et les sujets. Saur donne les critères de recherche, l'interface, les sujets, la mise à jour, le nombre d'enregistrements et la source.

---

<sup>18</sup>[www.liane.net/arobase/biblio.html](http://www.liane.net/arobase/biblio.html)

### 3 E Éditeurs

L'éditeur **Brépols** dans sa nouvelle collection l'"Atelier", présente des références pour les chercheurs. Il y inclut les documents électroniques. "L'Atelier du médiéviste", premier de la collection, répertorie des sources iconographiques dont les bases de données et les vidéodisques. Il décrit les principales bases en France (Mandragore), en Autriche, aux Pays bas et en Italie; il donne des conseils pour se procurer des cédéroms : annuaires, adresses (l'URFIST de Paris et ses services, et en province, par exemple, l'Institut des sources chrétiennes qui possède CDCLT).

Il existe aussi des catalogues spécialisés :

Le **World databases in humanities** est d'une grande richesse pour une bibliothèque spécialisée. Sur 800 pages, il décrit 2055 bases de données classées par grands thèmes, adresses, index auteur, nom, sujet, titre.

La notice contient par exemple pour "Arts and humanities citation index" :

le type d'enregistrement	<i>master record</i> puis des 12 sous-notices <i>Online, cd-rom, tape</i>
le nom et les autres noms	<i>AHCI</i>
diffuseur	<i>ISI, Dialog, OCLC...</i>
type	<i>citations</i>
format informatique	<i>IBM, Mac, nec</i>
année de départ	<i>1976</i>
langue	<i>anglais</i>
mise à jour	suivant le support : <i>hebdomadaire, quadriennal</i>
déchargement permis	<i>oui</i>
couverture	<i>internationale</i>
nombre d'enregistrements	<i>1 700 000</i>
sources	<i>périodiques</i>
nombre de périodiques	<i>6 900</i>
prix	suivant le support

La première notice "master record" détaille des champs particuliers :

- mots clés,
- description d'une demi page,
- référence bibliographique (*journal of information science 19(2) (1993) pp.164-65*)

Les autres sous-notices sont suivies de manière plus brève par les paragraphes suivants :

- notes,
- index disponibles,
- champs.

**TFPL** (Task force pro libra ldt) publie sur papier "The multimedia and CD-Rom directory" ou sur cédérom "CDrom directory on disk".

Il contient 28 000 données dont 13 000 titres de cédéroms et produits multimédias. 1256 sont édités en France mais il est très complet pour les titres américains ou anglais.

La version papier coûte 1500 F et la version cédérom monoposte 3100 F HT.

Éléments des notices :

- date de la première édition
- description du contenu
- origine des sources

- nom du logiciel et société qui a fourni le logiciel
- version réseau disponible (et parfois son prix)
- version en ligne et cédéroms
- environnement
- nombre de disques (pas systématiquement indiqué).

### **Electre multimédia**

La dernière version papier annuelle décrit 8 000 titres et 5 500 sociétés. La version cédérom coûte 10 000 F et la version papier 4 000 F. La version cédérom est complète, elle comprend également les ouvrages "papier". Electre sur minitel présente une prospective du marché, les meilleures ventes des 3 derniers mois et les titres annoncés. Mais ces dernières informations sont à considérer avec prudence car les retours ne sont pas déduits.

Ce document couvre les titres de cédérom diffusés en France quelques soient leurs natures (périodiques, jeux...). Le nombre de disques annoncé est faux une fois sur deux. Par contre le résumé est plus long que celui de TFPL. Mais il n'y a pas d'indication de sources et le diffuseur indiqué est systématiquement OCD. En revanche, pour les titres français, les éditeurs sont plus détaillés que TFPL. L'indexation est approximative. Electre indique la configuration mais ne donne pas d'indications sur les prix pour les versions monoposte ou réseau.

## **4 ACQUISITIONS ET MISE A DISPOSITION**

### **usages de la BnF et éléments de comparaison**

Je n'aborderai pas ici les problèmes de traitement et de conservation des documents électroniques qui devraient être décrits dans le cadre d'un mémoire de plus grande envergure.

*"Les outils informatiques (notamment les CD-roms et le catalogue des thèses) sont très bien perçus et constituent des "aides précieuses" mais ils sont encore insuffisamment présents dans les bibliothèques. En outre, la formation à l'utilisation de l'informatique, la formation continue notamment, doit être développée en raison des progrès rapides existant dans ce domaine."*

Enquête en cours du Sénat<sup>19</sup> : synthèses des réponses au 10/07/98

## **4 A Choix des titres**

### **4 A 1 Les cédéroms**

**La salle des catalogues** offrait en 1990 2 titres sur monoposte : Lise et la Bibliographie de la France; à l'été 1998, elle en proposait 58 en réseau.

Parallèlement, dès 1992, des réflexions ont été menées par un groupe de travail composé de membres de l'EPBF (établissement public de la Bibliothèque de France) et d'intervenants extérieurs (BPI, Bibliothèque de l'Ecole Polytechnique, BN, université de Paris Dauphine, etc.). Elles ont donné lieu à un dossier de pré-instruction en 1995 : "Consultation des cd-roms (publique et professionnelle)". Il y est supposé que le site de Richelieu est à Tolbiac et que les deux ne forment qu'une seule unité. La DCS y exprimait le souhait de pouvoir consulter certains cédéroms, provenant du dépôt légal, directement dans les départements spécialisés (cartes et plans, photos, etc.). Le cédérom AREM (Atlas en réseau de l'espace méditerranéen), par exemple aurait tout à fait sa place au département des Cartes et plans.

<sup>19</sup>Mission sur les bibliothèques universitaires : [www.senat.fr/consult/synthese.htm](http://www.senat.fr/consult/synthese.htm)

A partir de l'étude des besoins de l'ex-DIA a été établie une première liste de cédéroms, priorité 1, de 216 titres encyclopédiques. Elle a été établie à partir des principes suivants :

- critères de contenu : type de données, qualité des données (couverture, fréquence de mise à jour, complémentarité avec le papier, auteur), qualité globale du produit, réputation du produit.
- critères techniques : qualité de l'interface, contrainte technique, difficultés rencontrées par les utilisateurs.
- conditions commerciales.

Un noyau dur d'une vingtaine de titres sera commun à l'ensemble des départements : bibliographies nationales ou commerciales, catalogues collectifs, index généraux, bibliographies multidisciplinaires. Le SRB les offre systématiquement. Le travail a pris pour base la liste de 1992. Des correspondants cédéroms dans les départements de la DIA y ont apporté ajouts, corrections ou éliminations. Cependant, des contraintes budgétaires ramènent ce choix à 150 titres pour l'automne 1998. Il existe une seconde liste (priorité 2). Le budget de l'ex-DIA est de l'ordre de 6 millions de F pour les cédéroms (à comparer avec le budget de l'ex-DCS : 3 à 4 M de F pour les documents - imprimés, périodiques et cédéroms -).

Actuellement, le SRB centralise les demandes. Il réunit les départements au début tous les mois puis tous les 2 mois et transmet à la DSI pour validation technique.

Cette offre est-elle adaptée à la demande du public ? Pour le savoir, nous disposons de statistiques d'interrogation sur le site de Tolbiac et sur le site de Richelieu. Mais ces statistiques sont globales. Elles comprennent le personnel de l'ex-DIA qui n'avait pas encore déménagé à Tolbiac et ne peuvent pas donner d'indications précises sur les pratiques des usagers et des personnels des collections spécialisées.

#### Sur le site de Tolbiac : dans les salles de lecture du Haut-de-jardin

statistiques sur 1997

Les titres les plus consultés (plus de 5000 connexions) sont : la Bibliographie nationale française (6580), Doc-thèses (19910), Delphes (5248), Film index international (5665), Myriade (17471), le Monde (5306), Francis (5665).

Font moins de 1000 connexions : Bibliografia espanola (245), British national bibliography (948), CDrom directory on disc (730), Contemporary authors (581), Deutsche national bibliographie (480), Doctrinal (925), Language and linguistics behavior abstracts (586), Legal on infotrac (902), Lexilaser conseil d'Etat et cour administrative (81), Medline (926), MLA (895), Muse (777), SCAD+cd (956)

#### statistiques sur le réseau de Richelieu sur le 1er semestre 1998

<b>titres les plus consultés par :</b>	<b>le public</b>	<b>le personnel</b>
<b>total des connexions</b>	35 267	15 621
Bibliographie nationale française :	5 197 connexions	1 329
Myriade	4 148	2 816
Quartier latin	1 471	157
Doc-thèses	1 327	229
Electre	1 014	703
Francis	1 010	122
Catalogue général des imprimés jusqu'en 1969 :	11 482	6 606
<b>plus de 500 connexions (public)</b>		
MLA	685	59
Periodical contents index	693	165
RAA	611	129

Titres faisant plus de 100 consultations par le **personnel** :

British national bibliog. (137), BnF autorités (210), British library general cat. (110), Bib. naz. italiana (119), CDmarc bibliographic (314), Deutsche national bibl. (165), Global book in print (301), Archives biographiques (241), Library of congress names (183), Ulrich's (144), Verz. liefb. Bucher (117)

On peut remarquer que l'utilisation du Catalogue général des imprimés par les usagers ou le personnel est massive. Les bibliothécaires utilisent principalement les grands titres bibliographiques. Le besoin de catalogue collectif se traduit par l'usage du Quartier latin, bien qu'il soit caduque. Les bibliothèques universitaires qui y participaient considèrent que le Pancatalogue le remplace. En attendant le futur Catalogue collectif de France, il existe donc un besoin réel des lecteurs.

**La Bibliothèque publique d'information** a élaboré une grille d'analyse de cédérom distincte des modes d'emploi. Elle comporte 3 parties :

- contenu avec un descriptif du produit plus développé qu'un mode d'emploi ; une présentation du produit ; l'analyse des différents types de documents (partie textuelle, image...).
- mise en oeuvre : rapport général texte/son/image, ergonomie, outils disponibles (impression, déchargement...), aide disponible.
- l'appréciation générale (comparaison avec les autres supports ou d'autres titres sur le même sujet).

Quand un nombre suffisamment important d'analyses sera fait (7 ou 8 en septembre 1998), elles seront mises sur Internet.

Remarque : si la BnF ne propose pas à ses lecteurs de consultation de bases de données en ligne, la pratique existe en interne. Le centre de documentation de la conservation à Richelieu est abonné pour 500 F/an à une base de donnée canadienne en ligne sur Internet : base de données bibliographiques sur la conservation<sup>20</sup> ou BCIN.

#### 4 A 2 Internet

Tous les départements participent à une sélection de site Internet. Le SRB sélectionne les sites de références généraux. Pour les départements spécialisés, Mr Duchemin a organisé une sélection par des correspondants à partir de 5000 adresses.

Pour la sélection des sites, on peut noter<sup>21</sup> que les recommandations du comité de rédaction mentionnent : compléter les collections quel que soit leur support, signaler le lien et/ou les différences avec les collections. Dans le répertoire d'adresses Internet de la BnF, sous la mention "Art, bases de données étrangères", le site du Getty porte la mention : "*Le RILA et sa suite sont consultables en salle F sur le cédérom Bibliographie d'histoire de l'art-BHA, travail de collaboration du Getty institute et du CNRS depuis 1989 ; la consultation du cédérom est plus rapide.*"

Au sujet de l'accès public à Internet en bibliothèque publique, on peut consulter le projet<sup>22</sup> de document élaboré pour les journées d'étude de l'ADBDP (12-14/11/98) et soumis à l'appréciation des bibliothèques publiques ayant mis en place l'accès public à Internet. On peut constater que les pratiques des bibliothèques sont extrêmement diverses.

**La Bibliothèque publique d'information** est en train de faire une grille d'évaluation des sites Internet. Elle propose actuellement 500 sites pour lesquels elle a vérifié le premier niveau de liens hypertextes, soit plus de 1000 adresses. La grille d'évaluation pose deux problèmes :

- délimitation du champ d'analyse : l'ensemble du site, une partie, un document...

<sup>20</sup>[www.chin.gc.ca/Resources/](http://www.chin.gc.ca/Resources/)

<sup>21</sup>Voir bibliographie E : Desestré (Marie Hélène)

<sup>22</sup><http://www.cg95.fr/biblio/extranet/adbdp/accinter.htm#22>

- identification du document à analyser.

Le **SCD de Lyon 3** avait mis au point une grille d'évaluation des sites. Simple et tenant sur une page, elle comprend un intitulé titre et URL suivi de 8 points : contenu, mots clés, organisme source, actualisation, texte intégral, points forts (mise en forme, contenu), niveau intellectuel, commentaire. Mais cette grille a été abandonnée. Le Web-master remarque que ce travail devient inutile avec la pratique comme pour les acquisitions courantes où l'on ne fait pas de fiche critique pour chaque ouvrage.

## 4 B Problèmes juridiques et tarification

### 4 B 1 Le droit

Lors de son intervention à l'Institut de Formation des bibliothécaires, Gilles Vercken, avocat, nous expliquait que l'Internet se caractérise par un trop plein juridique. La diffusion est bien soumise au droit d'auteur mais le droit a une définition territoriale. Donc, s'il est applicable, il y a une contradiction car il est trop lent et ineffectif. La solution serait l'identification des oeuvres par immatriculation ou tatouage. Le système de contrôle de la diffusion serait du ressort des fournisseurs d'accès qui peuvent couper les lignes, bloquer les sites et percevoir les taxes. Du côté des bibliothèques, le terminal à disposition des usagers équivaut à une représentation publique. Il faudrait un logiciel de filtrage pour atténuer la responsabilité de la bibliothèque en ce qui concerne les bonnes moeurs par exemple. Mais la responsabilité des accès peut en théorie s'appliquer à 3 niveaux : l'utilisateur final, l'établissement ou le fournisseur d'accès. Le Ministre français de la communication en 1996, Mr Douste-Blazy, déclarait dans le Monde que c'était au niveau du centre serveur installé en France qu'il fallait intervenir.

Au même moment, les Communautés européennes décidaient d'appliquer pour la propriété intellectuelle le modèle de la diffusion par satellite aux documents numériques. Dans celui-ci, le droit applicable est celui du pays émetteur.

Le rapport du Conseil d'Etat, rendu public en septembre 1998, préconise d'adapter le droit existant à Internet, sans en faire un droit spécifique. Il propose la création d'un organisme de "*corégulation*" pour la prévention des "*contenus illicites*".

Le droit d'exploitation comprend le droit de représentation et le droit de reproduction; ils font parties des droits patrimoniaux. Mais il est délicat de savoir ce qu'est l'oeuvre dans le cas du document électronique. Ainsi la Réunion des musées nationaux dit que les cédéroms qu'elle produit sont des oeuvres collectives.

La loi du 1er juillet 1998 applique la directive européenne. Elle indique dans son premier article que "*les bases de données qui par le choix ou la disposition des matières, constituent des créations intellectuelles*" sont soumises au droit d'auteur. Dans son chapitre 2 elle précise que doivent faire l'objet d'une licence auprès du producteur de la base "*l'extraction par transfert, permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie...*" et la "*réutilisation par la mise à disposition du public de la totalité ou d'une partie...*". La totalité de l'oeuvre -contenant contenu- serait ainsi couverte 15 ans. Dans le cadre des bases de données, la loi sur le droit d'auteur s'applique au contenu et à la structure. Par contre dans un cadre littéraire, il y a des exceptions au droit d'auteur. Ce sont la citation et l'usage privé. Mais il n'y a pas de règle pour définir ce qu'est une citation. Simplement, elle doit être proportionnelle à l'importance de l'oeuvre.

L'ECUP<sup>23</sup> (European copyright user platform), subventionné par la DGXIII, est contre la directive européenne. Elle assimile la consultation sur écran à une copie soumise à des droits et ne reconnaît aucune exception au versement de ces droits. L'ECUP recommande que, pour l'utilisation de documents numérisés par la bibliothèque, dans le cadre d'une bibliothèque nationale et pour les usagers inscrits à la bibliothèque, et soient autorisées la consultation du texte intégral

<sup>23</sup>bulletin d'information de l'ABF n°178 1er trim 1998

et la copie d'un nombre restreint de pages sous forme électronique ou sur papier. Pour des documents produits par un éditeur, les services seraient les mêmes.

Or dans le cadre de la loi sur le droit d'auteur, tout ce qui n'est pas autorisé est interdit. Donc ce qu'une licence ne prévoit pas est interdit.

En conclusion, même si on obtient gratuitement une base de données, un accord devrait être fait pour les droits de représentation et de reproduction. La signature de licence peut poser un problème particulier. En effet la loi Toubon voudrait que les contrats passés le soient en français. Or les sociétés commerciales étrangères refusent de fournir des versions françaises et la traduction d'un contrat peut coûter 8000 F.

#### 4 B 2 Exemples de licences

- **L'INIST** fait 10% de majoration par site déclaré en sus du site principal. La licence INIST précise les conditions d'utilisation année par année de ses cédéroms :

version DOS, Windows en monoposte ou en réseau déchargement des données sur disque dur, nombre d'utilisateurs simultanés en cas de mise en réseaux (1, 2 à 3, 4 à 6, 7 à 10, + de 10, + de 20, + de 50).

L'INIST indique également les conditions générales de la licence d'utilisation dont "*la commande vaut acceptation expresse et sans réserve*". La licence précise les droits de représentation et de reproduction partielle sur support papier et support informatique en interne étendu "*pour les personnes ayant accès aux locaux du licencié*", à la représentation et à la reproduction partielle sur support papier "*pour leurs besoins propres et internes*". Elle interdit tout usage non déclaré dans les conditions d'utilisation "*tel que transfert à distance, cession de tout ou partie des données à des tiers*".

- Les éditions **Champion** électronique considèrent comme site unique la Bibliothèque municipale ou universitaire et ses annexes. Les bibliothèques municipales ne sont pas considérées comme annexes de la Bibliothèque centrale de prêt.
- **Indexpresse** ne détaille pas les conditions de site et parle simplement d'un "réseau local dont les terminaux sont reliés physiquement par câble dans les locaux du client". Il autorise la consultation sur écran et la reproduction partielle sur support papier et sur support informatique
- Le **CETIM** interdit la reproduction de tout ou partie du contenu de ses disques sans plus de précisions.
- La **Gazette du palais**-édition électronique précise que l'utilisateur ne peut exploiter les informations directement et pour elles seules. "*Il est interdit de délivrer strictement tout ou partie de l'infobase par quelque moyen que ce soit même écrit et sous quelque condition que ce soit même à titre gratuit*".
- **Bibliopolis** accorde les mêmes tarifs pour les cédéroms dont il a les droits dans le cas du monoposte ou du réseau avec 1 seul utilisateur. Il demande ensuite 10% supplémentaire par tranche.
- Il faut remarquer l'effort fait par **OCD** qui propose une convention d'utilisation en accès public et en prêt pour les documents qu'il diffuse. Par exemple, dans l'article 6, il est précisé que le client dispose d'un délai de 10 jours pour tester le document. Dans l'article 3, elle est plus imprécise parlant d'impression ou de déchargement "*lorsque l'éditeur l'aura prévu*". Il reste à charge de la bibliothèque de vérifier que ses usagers en feront usage dans un cadre privé.

#### 4 B 3 Pratiques

La loi de création de la BnF prévoit qu'elle mette en consultation ses documents.

A l'été 1998, la BnF conclut 2 licences pour les cédéroms employés à la fois sur les 2 sites de Richelieu et de Tolbiac. Mais cela pouvait aller jusqu'à 7 abonnements pour Myriade avec les salles de lecture du Haut-de-Jardin. Toutefois, en principe, quand un même réseau unira les deux sites, ils n'en feront plus qu'un. Annick Bernard, déléguée pour l'informatique, Mission centrale de coordination et de planification, a précisé à la DCS le 24 mars 1998 que les licences sont toujours négociées pour toute la BnF, Richelieu compris. En pratique, les licences sont très rarement

négociées, ce sont plutôt des actes d'adhésion. Le service juridique vérifie que les points principaux soient bien présents : prix déterminé, durée déterminée, lieu géographique.

Pour les impressions, un accord est conclu entre la BnF et le CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie). Il propose un forfait pour le pourcentage d'oeuvres tombée le domaine public.

Actuellement les salles de lecture de Tolbiac offrent des impressions gratuites (imprimante en réseau) jusqu'à 10 pages pour les cédéroms mais pas d'impression pour Internet; mais il n'y aurait pas de contrôle<sup>24</sup>. Il n'y a pas de déchargement possible car les lecteurs de disquettes sont verrouillés. Il y a une limitation à 3/4 d'heures de la consultation d'Internet. Les touches ~ et @ sont bloquées. Cependant, avec le futur SI, les déchargements seront possibles dans le cas des documents acquis mais non pour ceux du dépôt légal.

La bibliothèque de la **Sorbonne** propose Frantext en ligne sur Internet et auparavant sur Transpac. Elle permet la récupération des résultats sur disquettes. Celles-ci sont amenées par l'utilisateur mais formatées sur place. Les consultations se font sur rendez-vous. La tarification se fait par tranche chronologique (1/2 h, 50 F) et les impressions sont limitées à 100 occurrences. L'information est plutôt diffusée par les professeurs, mais les usagers sont des étrangers (japonais et autres). La formation des bibliothécaires fut faite par l'URFIST début 1990.

La **Bibliothèque publique d'information** offre un service de base de données en ligne avec un forfait de 25 F puis un paiement par notices (5 F) ou par pages au prix coûtant (de 5 à 50 F). Frantext est un cas particulier pour lequel la BPI a un abonnement annuel forfaitaire. Il est donc demandé une participation de 50 F pour la première tranche de 1 à 50 extraits, puis de 100 F. Mais pour cette base la question de la gratuité est à l'étude.

L'**ADDNB** (Association pour le développement des documents numériques en bibliothèque) comprend quatre commissions (Droit, Internet, Traitement et communication du document, Autoformation). La commission Droit prend des contacts avec les éditeurs de cédéroms et signe des conventions d'utilisation pour la consultation et le prêt des cédéroms. Ainsi les bibliothécaires sont libres de choisir le diffuseur de leur choix. Par contre, pour la mise à disposition sur plus d'un poste, il faut négocier directement avec l'éditeur.

## 4 C Formations

*Les acteurs institutionnels susceptibles d'intervenir dans ce domaine ne manquent pas en définitive : les centres de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB), les URFIST, l'ENSSIB, les IUFM, les UFR, les CIES, les tuteurs et les professeurs certifiés de documentation (PRCE). Mais leurs missions ne sont pas toujours clairement identifiées, et ils ne fonctionnent que trop rarement en partenariat. En outre, il faut bien constater que les acteurs majeurs de cette formation, comme les URFIST, même si leurs actions sont de qualité, sont des structures trop modestes, datées et mal connues.*

Groupe de travail sur la formation à l'information. Synthèse des travaux pour la dernière réunion plénière, le 19 mai 1998.

L'usage du cédérom rentre petit à petit dans les moeurs. Ainsi 15 à 16% de particuliers sont équipés de lecteur de cédérom. L'enquête nationale 1997-98 sur "les formations à l'information en bibliothèque universitaire" indique que 81% des sections de bibliothèque universitaire ne possèdent pas d'une salle informatique pour la formation. Ce n'est pas le cas à la BnF qui dispose de salles pour la formation des personnels et des lecteurs. En ce qui concerne le personnel, une formation massive est en cours à la BnF jusqu'au 10 novembre 1998. Elle consiste à familiariser la quasi totalité des agents avec le nouveau SI. Le "Mémento de formation : consultation des

<sup>24</sup>Voir bibliographie E : Desestrée (Marie Hélène)



cdédéroms et documents numérisés M 305" présente les différents postes. Il explique rapidement ce qu'est une cession, le processus de consultation des cdédéroms et d'Internet, le gestionnaire d'édition. Mais il s'agit d'une formation globale qui ne s'attarde pas sur des problèmes précis.

Le service des qualifications et de la formation (SQF) n'avait pas d'offre sur catalogue sur les cdédéroms et Internet. Peut-être y en aura-t-il pour 1999. En effet, en 1998 le schéma directeur de la formation professionnelle prévoyait une formation aux nouvelles technologies : bureautique, utilisation des cdédéroms bibliographiques, numérisation. Toutefois pour les demandes pointues, le SQF préfère s'adresser à l'ADBS. De plus le changement de structure provoque une incertitude car jusqu'en juillet 1998, il y avait un responsable de formation par direction.

Toutefois cette situation n'empêche pas des actions précises d'être entreprises :

- pendant la fermeture de septembre 1998, le D5 (audiovisuel) devait proposer des formations en atelier d'une heure sur une dizaine de titres bibliographiques; il remarque qu'il semble impossible de former l'ensemble du personnel sur plus de 200 titres.
- au département D3 (Droit économie) un diagnostic formation pour Internet et les cdédéroms avait été fait à la rentrée 1997 par le GRECOM. Cette entreprise avait ensuite réalisé 3 supports pour Myriade, AFP-doc et SCAD (législation européenne).

#### 4 C 1 Internet

En 1995 l'URFIST de Paris avait formé sur deux jours une soixantaine de membres de la BnF à l'usage d'Internet. Les départements spécialisés avaient bénéficié d'une dizaine de séances de démonstration de 1 h 30, organisées par Pierre-Yves Duchemin. Malheureusement elles n'avaient pas été suivies de suffisamment de pratique pour être efficaces à long terme.

En ce qui concerne les usagers, on ne dispose de renseignements que sur le **public du Haut-de-jardin à Tolbiac**. 10% utilise Internet d'après SCP communication en novembre 1997. La même année une enquête<sup>25</sup> faite en interne sur le même public précisait que plus de la moitié (54%) souhaitait une formation. Seule une minorité (7,5%) utilise Internet pour localiser un document dans une bibliothèque. A la demande de la direction, Catherine Bonhomme, responsable de la formation au SRB a mis en place une **formation de premier niveau** à Internet pour les usagers depuis janvier 1998. Elle dispose pour cela d'une petite salle de formation. Ce cours est donné 5 jours par semaine grâce à un roulement de 2 formateurs par département. Ils ont été instruits à cet effet par un intervenant extérieur qui les a aidé à préparer les supports de cours. La distribution d'un questionnaire d'évaluation a permis d'obtenir les informations suivantes :

- les participants utilisent déjà Internet à 46 % et le courrier à 17%.
- ils ont pris connaissance de la formation à 80% grâce aux informations données à l'intérieur de l'établissement ;
- ils seraient d'accord à 76% pour un autre type de séance d'un niveau plus avancé (28 %), sur des thèmes précis (19%) ; seuls 11% seraient intéressés par une formation à la recherche documentaire.

L'équipe travaille donc à mettre en place une formation de niveau 2 probablement pour janvier 1999.

Des **supports** ont été conçus pour les usagers, sous la forme de fiches techniques : "La navigation sur le Web aide mémoire", " Pour en savoir plus sur Internet : bibliographie"...

Mme Bonhomme a également traduit et adapté un document " Les étapes d'une recherche documentaire efficace ", guide figurant sur le site de l'université de Cornell. Il se situera bientôt sur le Web de la BnF et sera éventuellement imprimé sous forme papier.

Le public de **Richelieu** n'est pour l'instant pas concerné par ces formations. Quant à ses pratiques, aucune enquête spécifique n'a été faite. Mais on dispose d'indices quand à sa réceptivité. En effet dans le "Médiéviste et l'ordinateur", Mme Ducourtieux déclarait en 1995

<sup>25</sup>Voir bibliographie E : Desestré (Marie-Hélène)

qu'aucune bibliographie sérieuse et exhaustive ne pouvait être faite sur l'Internet mais aussi que la situation évoluait et que l'on ne devait plus le négliger. Mr Béguin, étudiant les pratiques des antiquisants note aussi une évolution sur les 10 dernières années. Il constate qu'hellénistes, latinistes et archéologues ont été les premiers littéraires intéressés par les possibilités que n'offrent pas le papier, comme les index ou la recherche systématique d'occurrence. Les chercheurs les plus âgés ont toutefois besoin d'une incitation et ils ne bénéficient pas tous d'un "environnement informatique confortable".

#### 4 C 2 Cédéroms

##### **Documents mis à dispositions**

Il s'agit de la pratique la plus courante. L'ancienne salle des catalogues Richelieu proposait une liste de cédéroms consultables et quelques modes d'emploi (A4 recto-verso) sur les grandes bibliographies nationales étrangères. La "Quick reference card" en anglais, présentant Historical abstracts et l'Art bibliography modern, était aussi mise à disposition des usagers.

La Bibliothèque d'art et d'archéologie traduit les modes d'emploi. La **British Library**<sup>26</sup> a conçu un "cd-rom catalogue" de 14 pages. Il consiste principalement en un examen des fonctions de recherche, d'affichage et d'édition de chaque titre. Plus original, il donne des détails sur leur fonctionnement pendant une période d'essai de 30 jours. La Bibliothèque nationale du **Canada**, division des services de référence et d'information, met à disposition des usagers des feuilles d'aide A4 recto verso pour les principaux cédéroms. Les informations sont succinctes sur le contenu, et plus développée quand à la méthode de recherche.

Le **SRB** prépare, avec la collaboration des départements, des fiches techniques sur les cédéroms. En août 1998, 4 fiches sont prêtes pour test : Film index international, Francis, Historical abstract, Lamy, Pascal. Leur format est celui des "Fiches de la Bibliothèque nationale de France", un A4 recto-verso plié. Elles contiennent les rubriques suivantes :

Quelle information trouve-t-on dans .. *contenu, discipline, couverture géographique, couverture chronologique, mise à jour, spécificités*

Comment formuler une question *langue d'interrogation, modes d'interrogation*

D'où proviennent les documents cités *provenance géographique, langue des documents, dates d'édition des documents cités*

##### **Conseils pratiques**

Attention *avertissement spécifiques*

Pour en savoir plus : *autres modes d'accès : par exemple renvoi au site Web de l'INIST*

éditeur scientifique de ce cédérom

La **Bibliothèque publique d'information** a d'abord favorisé la formation orale. Les personnels d'un service spécialisé découvraient les cédéroms qui les concernaient. Mais la BPI se tourne vers les modes d'emploi. 63 à 64 modes d'emploi ont été faits et vont être mis sur Internet en octobre-novembre 1998. Cependant pour les copies d'écran, ils doivent obtenir l'autorisation des éditeurs.

##### **Formation**

C. Bonhomme a expérimenté une formation en salle de lecture sur Francis avec 4 usagers (2 par poste). Elle l'a abandonnée car cela donnait trop peu de résultats par rapport aux moyens et dérangeait le reste de la salle. Le Reference Department de la Bibliothèque de l'université de **l'Indiana**<sup>27</sup> a constaté les mêmes difficultés. Il organisait les formations des étudiants et des enseignants aux ressources électroniques de deux manières :

<sup>26</sup>Voir bibliographie D : Day (Alan)

<sup>27</sup>Voir bibliographie A : Aziza (Emmanuel)

- séances d'une heure par grands groupes avec un ordinateur muni d'un projecteur,
- séance d'une heure trente par groupe d'une dizaine de personnes, chacun ayant son ordinateur.

Mais cette formation ne se passant pas dans un espace clos l'attention des étudiants en pâtit. Il est également difficile de faire exécuter les mêmes exercices à tous.

Mme Bonhomme proposant un atelier thématique de présentation des cédéroms, il faudrait soigneusement en étudier la mise en place afin d'éviter ces écueils.

En ce qui concerne les usagers des **collections spécialisées**, on peut être optimiste quand à leur appréhension de ces outils car <sup>28</sup> les utilisateurs de cédéroms en bibliothèque se recrutent en majorité à partir du 2ème cycle universitaire (51%). Effectivement dans le monde du travail 71% des cadres utilisent l'informatique contre 11% des ouvriers. De manière plus précise<sup>29</sup>, le critère du diplôme sur la proportion d'utilisateurs de cédéroms joue en leur faveur (73% en 3ème cycle, 42% maîtrise, 37% licence, 29% Deug). En général à partir de la maîtrise l'interrogation intervient à 22% en début de recherche, à 17% au milieu de la recherche et à 61% en fin de recherche. Néanmoins le contact humain lors de la formation reste essentiel. Le degré de connaissance monte en moyenne de 10 % pour ceux qui ont reçu une première aide à l'interrogation, que ce soit de la part d'un bibliothécaire ou d'un ami. La connaissance de la langue reste aussi un obstacle à la consultation car MLA est mieux utilisé par les étudiants en anglais que par ceux en lettres. Le SI devra également disposer d'un didacticiel.

En **conclusion**, il semble nécessaire que quelques soient les services mis en place par une bibliothèque, ils doivent être présentés de manière cohérente aux usagers. La Bibliothèque inter universitaire de **Montpellier** propose une "**charte d'utilisation** des micro-ordinateurs et des services de la bibliothèque". Elle définit la durée d'utilisation, les possibilités d'impression et de sauvegarde ; elle régleme de manière détaillée la messagerie, interdit de toucher aux signets sélectionnés par la bibliothèque.

## 4 D Matériels

Le choix d'un matériel oppose souvent monoposte et réseau. Si les avantages du réseau sont clairs (localisation unique, multiplication et diversification des accès), pour D. Capdevielle<sup>30</sup>, il pose 3 problèmes : compétence technique, problèmes techniques, coûts. Le cédérom est un support récent à évolution rapide. Ainsi les "Rainbow books", par allusion au couleur du rayon du laser, recouvrent tous les types de cédérom. En 1982, le "Red book" concernant les données audio est à l'origine du concept. Le suivant, en 1985 fut le "Yellow book" définissant l'enregistrement des données informatiques. Il définit le débit de transfert de données (unité x=150Ko/s). Il faut noter que les vitesses sont maintenant de 24 ou 32 x et vont atteindre les 54 x. Il y a 5 ans, il fallait une heure pour copier un cédérom à 2x sur un disque dur.

La norme actuelle date de la même époque. En 1985, les grandes sociétés (Apple, Microsoft) se réunirent au High sierra Hotel dans le but d'homogénéisation des systèmes de fichiers. L'aspect logique des données est décrite dans la norme ISO 9660 du 15 avril 1988. Elle devait garantir que tout disque respectant cette norme soit lisible sur un lecteur (driver) à la norme ISO 9660. En 1989, Microsoft, Philips et Sony ont proposé d'étendre la norme aux données images et sons : CD-XA (extended architecture). Mais un CD-photo (multi-session) n'est pas toujours lu par un lecteur XA.

Des bouleversements sont imminents. L'"Orange book" est paru sur le CD-WO (ré inscriptible). Si la mémoire d'un cédérom est pour l'instant de 650 Mo, il est dépassé par le DVD-rom (digital

<sup>28</sup>BBF n°1, 1996 Daveine et Queyroux Informatisation et libre accès

<sup>29</sup>Voir bibliographie D : Robert-Lehrmann (Florence)

<sup>30</sup>Voir bibliographie C : Le cédérom et les réseaux de l'université et de la recherche

versatile disc) dont la contenance égale 18 cédéroms. Son arrivée sera rapide. Il est déjà aux Etats-Unis car il y a eu un accord entre les constructeurs pour avoir des formats différents suivant les grandes zones géographiques (Asie...), afin d'éviter les fraudes.

Le réseau doit donc affronter des évolutions techniques rapides. Les changements d'environnement (DOS, Windows) pose des problèmes fréquents. Certains titres, malgré les assurances des fournisseurs, ne sont pas assurés d'un bon fonctionnement en réseau. De plus une autre évolution se prépare. Silverplatter propose sur ses produits un accès en ligne par Internet. La solution informatique doit répondre aux besoins. C'est pourquoi l'on voit différentes matériels coexister.

La bibliothèque **Ste Geneviève** juxtapose un réseau et des monopostes munis de juke-box pour les départements spécialisés comme la Réserve. L'impression est gérée par une carte monétique identique à celle des photocopieurs, la salle de références possède une seule imprimante pour 3 ordinateurs avec un switch très simple à manipuler. La bibliothèque nationale du **Canada** (division des services de référence et d'information) offre de la même manière 3 monopostes avec juke box et des titres sur réseau.

La bibliothèque de l'université de l'**Indiana** proposait 3 solutions complémentaires :

- un serveur Novell avec 25 cédéroms en réseau,
- un serveur ERL avec sur disque dur les bases de données de Silverplatter il est accessible aux ordinateurs individuels connectés au réseau par modem,
- un serveur Unix qui permet de consulter les cédéroms de banques de données textuelles.

A contrario la **BPI** va réorganiser son réseau sur un modèle qui semble proche de celui de la BnF. Son cahier des charges prévoit pour la réouverture un réseau intranet de 450 postes avec 800 postes à terme. 200 à 250 cédéroms seront proposés. Mais elle a aussi prévu que seuls quelques postes proposeront une recherche libre sur Internet. Les autres postes n'auront que les sites sélectionnés sur Internet et les autres possibilités seront bloquées.

L'installation des postes à la Bibliothèque municipale de **Taverny** est en hauteur. L'utilisateur ne peut pas s'asseoir ; le temps de consultation est alors limité par la fatigue du lecteur. De tel postes sont prévus à Tolbiac mais à Richelieu tous les postes seront sur table et les sessions limitées pour les postes PABN à 1h30.

Si la BnF préconise l'installation en réseau de ses postes, on a vu que l'ancienne salle des catalogues avait des monopostes. De même, la consultation des cédéroms du dépôt légal s'effectuait à Louvois sur 2 monopostes (1 PC et un MAC).

## 5 PERSPECTIVES

La salle de références n'a pas l'apanage des catalogues. En effet l'informatisation des catalogues permet une consultation "décentralisée", par rapport à l'ancienne salle des catalogues, voir à distance par Internet. On ne peut pas dire non plus que la salle de références aient le monopole des ouvrages de références, car à la BnF chaque département dispose d'un fonds à la libre consultation de ses usagers.

La salle de références a pour mission l'information bibliographique des usagers. C'est dans ce service qu'elle reçoit sa légitimité. Comment centrer le service sur les usagers ? Le public va devoir s'adapter à une nouvelle répartition des collections. Nous devons observer ses usages, non seulement en terme statistique de fréquentation de telle ou telle salle de lecture, mais aussi par rapport à l'utilisation des usuels mis à sa disposition.

Le public des espaces recherche de la BnF a été qualifié de "lecteurs professionnels". On l'a vu, il s'agit en majorité de diplômés en pleine période d'activité professionnelle. Ils sont multifréquentants. Ils ont donc l'habitude d'autres bibliothèques et ils peuvent comparer la BnF à d'autres établissements. Ces usagers reviennent également plusieurs fois à la BnF. Par rapport aux usagers des bibliothèques municipales, on pourrait le qualifier de "public captif". C'est un public qui n'hésite pas à utiliser les usuels (58%) et à faire appel aux bibliothécaires pour la recherche des documents. C'est aussi un public qui pratique facilement une seconde langue vivante. Les étrangers parlent le français ou l'anglais. La langue ne doit pas donc être un obstacle dans l'usage des documents électroniques.

Pourtant ce public semble encore peu intéressé par les documents électroniques. Ce fait est en contradiction avec ce que l'on sait des usagers potentiels de ces documents. La cause peut en être dans la nature de l'offre en question ou dans les modalités de sa mise à disposition. Il faut donc avoir une grande exigence de qualité, quand à l'offre et aux services.

## 5 A L'offre existante et la politique documentaire

Selon la **charte documentaire**, les cédéroms généralistes devraient être achetés par la salle de références et les spécialisés par les départements eux-mêmes. Mais, à part le département de la musique, les collections spécialisées n'ont pas dégagé de budget spécifique à cet égard. La salle de références ne l'avait pas encore fait. Pour la prochaine année 1999, on ignore comment seront affectés les crédits.

Il est certain que les collections spécialisées possèdent en propre des cédéroms dont un a été acheté sur les crédits de la salle de références (Dyabola). 3 cédéroms l'ont été en 1996 et 5 en 1997. Cependant les mêmes titres doivent être renouvelés tous les ans comme un abonnement. (In principio, CLCLT, RISM, RILM (ou Muse), Music index, Printed music of the British Library)

La salle de références possède aussi les cédéroms édités par la BnF dans la collection électronique "Bibliothèque nationale de France, sources" : "Cinéma français des années 30", "Tous les savoirs du monde", "Johan Walter et la leçon d'anatomie... ", "Patrimoine imprimé des pays francophones du Sud".

Les collections spécialisées, hormis la Maison Jean Vilar et la Bibliothèque Musée de l'Opéra non consultées, ont fait des demandes sur la liste priorité 1 de l'ex-DIA. 113 titres sont demandés sur 273. 32 titres font l'unanimité ou presque des demandes. Il s'agit de catalogues ou de grandes bibliographies nationales, de 5 titres de dépouillement d'articles et de 2 ouvrages de référence : l'Encyclopaedia universalis et l'Oxford dictionary.

Officiellement les titres ne figurant pas sur cette liste et demandés par l'ex-DCS sont :

- Asian books (Bowker Saur 1998)
- Pompei (Studiogame)
- Herakles : biographical data on the ancient world and fine arts (Roma l'Erma di Bretschneider)
- Marburger index : guide to art in Germany (Saur)
- Perseus 1.0
- Encyclopédie internationale des photographes
- Bibliothèque des ducs de Bourgogne

La plupart des titres de la liste priorité 1 sont accessibles sur les postes SI de Richelieu. Mais cette offre est la même quel que soit le département de Richelieu. De plus des documents désirés par les départements spécialisés rencontrent des problèmes d'installation sur le réseau (Music index, Patrologie latine, MGH...). Un des problèmes rencontrés concerne le "dongle" (bouchon). C'est une broche sur le port série 1 des ordinateurs, vendue avec le cédérom. Elle sert à contrôler l'utilisation pour la licence mais par la même occasion gêne le réseau. En effet elle est prévue pour le monoposte. La BnF refuse de s'en servir et ne sait pas si elle le peut. Les problèmes de connexion de l'Arsenal n'ont pas été revus récemment. Sur le vieux réseau de Richelieu quelques titres restent à disposition (Myriade, catalogues de la BnF, RAA, BHA, RILA, Muse, CPM+, Patrologie latine, In principio). L'absence du cédérom Quartier latin, qui était très consulté, va sans doute

provoquer des demandes de localisation de documents. La Salle de références dispose d'un minitel, ce qui va lui permettre de consulter le Pancatalogue et le CCN.

Les choix des départements, y compris la salle de références, ont été conduits par la connaissance préalable des titres. Les grands titres bibliographiques se trouvaient antérieurement sur le réseau de Richelieu et ont été sélectionnés en connaissance de cause. Mais cela n'a pas été le cas pour tous les documents. Les choix d'acquisition se font donc de manière plus intuitive que réfléchie. Alors que, comme pour les documents classiques, il pourrait y avoir une **politique d'acquisition**<sup>31</sup> conduite par une analyse du document (couverture thématique, type de document, couverture géographique, couverture linguistique, niveau intellectuel). De plus, la complémentarité avec l'offre papier devrait se décider suivant l'usage que le public pourrait en faire : feuilletage, renseignements ponctuels, etc. Plus encore que pour une base de données, le cédérom se prête à des approches qui ne relèvent pas des pratiques<sup>32</sup> de lecture ordinaire. La Direction des collections va redéfinir les pôles d'excellence.

## 5 B Comment améliorer cette offre

La **première solution** serait d'aider les **acquéreurs** potentiels à mieux **connaître** les documents électroniques.

Il faudrait déjà savoir quels sont les besoins en formation des personnels des collections spécialisées. Ils seraient 122 de catégories A et B, ce qui est un chiffre un peu trop élevé pour que l'information circule facilement par le bouche à oreille. Il serait possible de faire faire un diagnostic formation, comme cela s'est fait pour le D3 avec le Grecom. La formation des personnels semble indispensable pour qu'ils puissent, non seulement renseigner convenablement les usagers, mais aussi jouer un rôle efficace dans les propositions d'acquisition. Ces besoins porteront sans doute sur les cédéroms spécialistes plus que sur les grands titres classiques, déjà très consultés. La formation à la consultation de bases externes pourrait aussi être envisagée. Une possibilité serait de les former à l'extérieur, comme les bibliothécaires de Ste Geneviève par Mediadix. L'URFIST de Paris ne prend plus en charge que des formations sur des titres généraux. A l'École normale supérieure, Mme Ducourtieux accepterait de former quelques personnes à l'interrogation de bases en ligne comme Francis ou Frantext. Mr Béguin accepterait contre rémunération de faire des formations sur les cédéroms spécialisés en grec et latin. Une autre possibilité serait de former une personne par département pour qu'elle forme les autres.

Les départements ont des pratiques très différentes de ces outils. Les Monnaies utilisent le mèl comme outil de travail et dialogue par ce biais avec leurs correspondants en Asie. Mais les accès à Internet ne sont pas partout suffisants. Il faudrait qu'il y ait des postes en accès libre pour que ceux qui le désirent, puissent s'exercer à la pratique des moteurs de recherche. De plus, il serait bon que les acquéreurs puissent tester les cédéroms qu'ils reçoivent à titre gratuit, pour juger de leur intérêt. Avant l'acquisition définitive d'un titre, il est également nécessaire de le tester pour voir si les usages que l'on peut en faire correspondent bien à ceux qui sont prévus.

La salle de formation en informatique de l'autre côté de la rue Vivienne n'existe plus depuis le début de 1998. Il reste des salles de formation SI dans le même bâtiment, mais il semblerait que la BnF n'aura bientôt plus l'usage de ce bâtiment. On ne peut donc plus envisager de formation qu'en interne ou en salle de lecture. Pour les formations théoriques qui peuvent se dérouler autour d'une table, cela ne pose pas de problèmes. J'ai fait moi-même ainsi un petit cours sur les réseaux aux membres de mon service. Mais la pratique des moteurs de recherche sur Internet, ou les

<sup>31</sup>Voir bibliographie A : Nouaille-Croset (Marie-Claude)

<sup>32</sup>Voir bibliographie D : Bertrand (Dominique)

exercices sur cédéroms exigent un travail sur poste. Cela peut gêner le travail interne si un endroit n'est pas consacré à cet usage. Une salle de lecture peut en faire office, hors des heures d'ouverture au public. Pendant les heures d'ouverture, si la salle est peu fréquentée, on peut à la rigueur envisager de courtes séances. Mais il ne s'agit que d'un pis aller qui, on l'a vu, soulève des problèmes.

Il est question que les personnels de Richelieu aient accès au réseau interne de cédéroms de Tolbiac. Celui-ci supporte une trentaine de titres : bibliographies, nationales, autorités, ouvrages disponibles, catalogues de bibliothèques et 3 titres de dépouillement (MLA, Lisa, Econlit). Cette offre ne comprend pas le TFPL. Ce serveur est saturé et on ne peut pas y ajouter de cédérom. Je proposerais donc de rassembler une **documentation interne**, et de la tenir à disposition des membres de la salle de références puis des collections spécialisées. Cette offre serait composée principalement de catalogues spécialisés, de coupures de presse ou d'articles provenant des sites spécialisés sur Internet. La documentation professionnelle interne de la DIA diffuse déjà une revue de presse professionnelle mais à caractère généraliste. Elle ne permet pas d'obtenir des articles à la demande. En août 1998 elle a fait un dossier d'articles "Bibliothèques et information électronique". Le service de la salle de références est en train de constituer une documentation professionnelle propre. Il serait possible d'alimenter des dossiers spécialisés grâce à une sélection de revues provenant de cette documentation. Toutefois, la source d'information la plus intéressante est à mon sens le "Médiéviste et l'ordinateur". Ce périodique n'étant plus diffusé sous forme papier, il conviendrait d'en faire des impressions régulières. Les départements spécialisés manquant encore de connexions Internet, la documentation pourrait leur offrir des sorties papier pour consulter cette revue. Il existe d'autres revues électroniques qui pourraient concerner les personnels, comme Didascalía (revue en ligne s'intéressant au théâtre grec et latin) et pourquoi pas les usagers.

Cette veille documentaire ne doit pas être faite par une personne isolée. Le partenariat peut se développer avec les départements de Tolbiac en participant à la rédaction des fiches techniques sur les cédéroms. Il serait aussi souhaitable de se joindre au réseau Fourmi, dans le groupe spécialisé en sciences humaines. Dans la perspective de l'INHA, il faut garder des contacts avec les bibliothèques qui en sont les futurs membres.

La **seconde solution**, complémentaire serait de savoir si l'offre répond aux **besoins** des usagers

Une enquête qualitative devrait être mise en place, à l'aide d'observations des usagers et d'entretiens personnels. Présentée à l'IFB, la méthode CAUTIC<sup>33</sup> (Conception assistée par l'usage pour les technologies, l'usage et le changement) est envisageable sur un petit échantillon d'usagers dont on se garde de généraliser les propos. Un guide d'entretien serait à mettre en place. Il serait dépouillé suivant une grille de critères qui permet de voir la part entre, la logique de négociation avec les nouvelles technologies, et la logique d'imposition.

Cette enquête ne peut se faire dès l'ouverture. Il faut laisser le temps aux lecteurs de s'adapter à la nouvelle disposition des collections et que se constitue un public à la salle de références.

Par contre il devrait être possible d'avoir des statistiques fiables et précises sur l'usage spécifique des cédéroms dans les salles de lecture de Richelieu. Il faudrait insister auprès des services concernés pour se les voir communiquer régulièrement.

Il faudrait étudier si l'offre est suffisante en terme de documents et également si elle est présentée sur un matériel adapté et en nombre suffisant. Les départements spécialisés sont à la recherche de produits très spécifiques. Beaucoup de produits spécialisés sont diffusés sans but lucratif. Les

---

<sup>33</sup>[www.multicom-imag.fr/cautic/art1.htm](http://www.multicom-imag.fr/cautic/art1.htm)

cédéroms PHI sont sponsorisés comme leur nom l'indique par le Packard Humanities Institute. Le DRANT ne coûte que 2000 F. Il est diffusé de manière gratuite par l'intermédiaire d'Argentorum. Frantext constitue 10% de Gallica. Gallica présente 2500 ouvrages numérisés en mode image et 250 textes numérisés en mode texte issus de Frantext. Mais Gallica est consacré au 19ème siècle uniquement. Frantext serait accordé gratuitement par l'INALF à la BnF. Il suffirait de leur communiquer les numéros de nos machines pour avoir un plein accès au site Web.

#### *Présentation de la base de données textuelles réservée aux abonnés*

*Frantext rend accessibles en permanence, en mode interactif, 180 millions de mots-occurrences résultant du traitement informatique de 5 siècles de littérature, et d'une collection représentative de textes appartenant aux domaines des sciences, des arts et des techniques. En tout plus de 3500 unités textuelles, du 16e au 20e siècles.*

...

*Pour l'ancienne langue, une série de textes du moyen français sera accessible après son exploitation pour le Dictionnaire du moyen français.*

*L'utilisateur constitue lui-même son propre corpus de travail : les auteurs, les titres ou les mots du titre, les genres, les dates d'écriture des oeuvres sont autant de critères combinables qui permettent de le définir. Le corpus à explorer peut donc être l'oeuvre, ou certaines oeuvres, d'un ou plusieurs écrivains, la production littéraire correspondant à une tranche chronologique, les textes appartenant à un genre donné. Le système permet aussi d'explorer l'ensemble des textes enregistrés. Dans tous les cas, on obtient, en interactif, des repérages de mots, séquences, ou chaînes de caractères, des contextes (questions du type liste chronologique d'emplois du mot égalité de 1600 à 1900), des statistiques (calcul et distribution des fréquences). L'utilisateur circule librement dans la liste des résultats, qu'il peut consulter dans l'ordre de son choix.*

Dans un second temps on pourrait envisager la consultation de bases payantes. "Scipio : art and rare book sales catalogs", par exemple, du Research library group, semble couvrir la plupart des domaines intéressant les départements spécialisés : livres, manuscrits, médailles, photographies, costumes et instruments de musique. Il est disponible par l'intermédiaire de RLIN et payant mais sa mise à jour est quotidienne et il comprend plus de 521 000 enregistrements.

## **5 C Comment mettre l'offre à disposition des usagers**

Comme on définit une politique d'acquisition, on pourrait définir le niveau des services à fournir au public. Par exemple la Bibliothèque de l'université de l'Indiana estime que l'abondance de l'offre rend la formation encore plus indispensable, surtout avec la coexistence des ressources bibliographiques papier très spécialisées. Elle a donc défini sa mission ainsi :

- répondre aux questions individuelles des usagers et les aider dans leurs recherches,
- former les étudiants et les enseignants chercheurs à l'utilisation de toutes les ressources électroniques.

Le service de références de l'université de Genève a fixé deux niveaux de service : l'aide à la recherche qui dure moins de 20 mn est gratuite, au-delà elle devient payante.

Le service de base devrait donc proposer une **première assistance** à la recherche. Il n'est pas à négliger car il ne faut pas oublier que cela améliore de 10% la connaissance des documents. La formation des personnels est un pré-supposé de cette assistance. D'après D. Baude de la BPI, le cédérom est un document caché. C'est un ouvrage immatériel que l'on ne peut pas toucher, feuilleter. Si le bibliothécaire ne le maîtrise pas, il ne le conseille pas. C'est la même chose pour Internet. "Quasi aucun lecteur ne sait ce qu'est une équation de recherche". Si ce jugement ne doit pas s'appliquer aux "lecteurs professionnels" de Richelieu, il est toutefois important que le



bibliothécaire propose systématiquement son aide devant l'hésitation d'un usager. Il n'est pas normal que MLA au domaine voisin de Francis fasse un si mauvais score comme on l'a vu dans les statistiques d'interrogation.

### **Documents d'assistance**

Claire Dartois de la BPI estime qu'il faut 7 heures ou une journée de travail pour l'analyse du cédérom et autant pour le mode d'emploi. Il s'agit donc d'un investissement lourd en moyens humains. Des économies de temps peuvent être faites grâce au travail en partenariat. Il est d'autant plus important de participer à la rédaction des fiches de présentation de cédérom. Mais il faut savoir si ces documents sont adaptés aux besoins et le cas échéant en faire d'autres.

Les documents **synthétiques**, type formulaire, proposés ont pour avantage d'être rapidement et facilement lisibles. Mais ils peuvent être difficiles à appréhender pour les débutants. Et pourtant, ils se prêtent à un usage simpliste de l'ordinateur, car les fonctions avancées sont peu repérables et manquent de place pour être décrites.

Les documents **analytiques**, tels ceux présentés par la Bibliothèque universitaire de Genève, décrivent l'utilisation du cédérom. Les étapes de la recherche sont présentées les unes après les autres, au moyen de reproductions d'écrans commentés. Plus simple que le précédent, ce document doit par contre être entièrement lu pour être compris. Plus long que le document synthétique, il risque de décourager l'utilisateur potentiel.

### **Évaluer l'usage du document d'assistance**

Mr Pailhes responsable des cédéroms au SRB remarque que, s'il y a un grand nombre de cédéroms et de modes d'emploi, le lecteur se trompe ! En effet la BPI propose des classeurs contenant des modes d'emploi à côté des postes de consultation, mais elle n'a pas de retour des lecteurs pour savoir s'ils sont utilisés ou adaptés. En bibliothèque universitaire, la constatation suivante a été faite : *"Beaucoup ne prennent même pas la peine de les ouvrir ou de les feuilleter. Même quelques indications générales scotchées sur la table de travail... ne sont pas remarquées"*<sup>34</sup>. Le document ne peut donc pas remplacer l'assistance à la recherche, mais uniquement la compléter. L'observation des usages du public semble indispensable pour ne pas présenter une offre inadaptée.

### **Intégrer l'offre aux collections**

Intégrer les documents électroniques aux collections permet d'améliorer les recherches bibliographiques. Comme on l'a vu au sujet du site Web de la BnF qui renvoie de l'adresse du Getty au cédérom, il serait intéressant de pouvoir renvoyer depuis le catalogue Opale,

- du document papier au site Internet et inversement :

par exemple de la notice des volumes de "Repertorium fontium historiae medii aevi" au site de Medioevo europa sur Internet.

- du document papier au cédérom et inversement :

Mme Robert-Lehrmann cite le mauvais usage de Francis utilisé pour une recherche sur Lévi-Strauss alors que sa couverture chronologique démarre en 1987 : le complément papier est ignoré.

par exemple pour une salle qui n'aurait pas l'intégralité de la collection de l'Année philologique au cédérom de la Database of classical bibliography.

Si les catalogues peuvent proposer des liens sur des adresses URL et renvoyer sur Internet, ce n'est pas encore le cas du catalogue de la BnF. C'est encore là le rôle du bibliothécaire et du document d'assistance.

### **Niveau de service**

---

<sup>34</sup>Voir bibliographie D : Robert-Lehrman (Florence)

Une décision politique de la BnF serait nécessaire pour décider quels services offrir. La sécurité est le souci premier d'un service informatique. C'est aussi le cas d'une bibliothèque qui vit des heures difficiles à la suite de piratage, comme la Maison des sciences de l'homme piratée en décembre 1997. Mais il est dommage de supprimer des services à cause d'abus d'usagers indéliçats ou maladroits. Mr Béguin soulignait que pour former les chercheurs peu familiarisés avec la technologie à un bon usage des nouvelles technologies, il faut leur donner des possibilités de manipulation. L'utilisation intensive des messageries devrait disparaître au fur et à mesure que l'offre extérieure s'accroît. La Poste devrait proposer fin 1998 1000 postes de consultation à Internet à Paris.

*Règlement des salles de lecture des espaces Recherche*

article 1 : applicable en Rez-de-jardin et au site de Richelieu

La consultation de documents numériques se fait sur les postes d'accès à la bibliothèque numérique et sur les postes d'accès aux cédéroms dans les salles de lecture du Rez-de-jardin.

article 98 : la durée de session en salle est d'1h 30, pour une consultation plus longue réservation d'une place en loge ou en salle de recherche bibliographique.

Or le lecteur peut quitter sa session et en redémarrer une. Faut-il en revenir à la réservation de place ?

art 114 : *"L'impression et le déchargement sur disquette du fonds numérisé des ouvrages imprimés de la Bibliothèque nationale de France, des données des cédéroms bibliographiques et textuels sont autorisés sous réserve des droits acquis par la Bibliothèque nationale de France pour les ouvrages protégés au titre du droit d'auteur. Le nombre de pages imprimées ou déchargées au cours d'une session est limité par type de document."*

art 115 : *les documents informatiques reçus par la BnF au titre du dépôt légal ne peuvent être ni imprimés ni déchargés*

Le Bureau d'assistance technique (BAT) prend en charge, sur le site de Tolbiac les sauvegardes et les impressions. Le public utilisera 3 cartes : sa carte de lecteur, la carte monétique, et la carte pour les photocopieurs. La carte monétique, prête le 15 novembre 1998, servira à rémunérer les services du BAT. L'utilisateur n'a pas le droit d'amener de disquette de l'extérieur. Il doit l'acheter au BAT (5 F). Il a du mal à comprendre qu'il ne peut pas ramener la même le lendemain pour la réutiliser. A l'automne 1998, l'utilisateur a droit à 10 pages imprimées gratuitement par session. Comment surveiller s'il quitte la session pour en recommencer une nouvelle ?

Le prix d'une impression serait de 0,6 F la page selon une étude de la bibliothèque universitaire de Lyon 3 qui tient compte de l'amortissement du matériel. Il faudra justifier l'impression à 2 F auprès des usagers par le reversement des droits d'auteur. Mais il n'y a pas de BAT sur le site de Richelieu. Comment alors proposer des sauvegardes si les lecteurs de disquette sont verrouillés ? Des Minutels sont proposés aux lecteurs à Tolbiac mais ils les payent avec leur carte téléphonique. Les services s'accroîtront en juin 1999. En v2, le lecteur pourra connecter son portable compatible PC ou Macintosh sur le SI. 200 prises réseau sont prévues à Tolbiac pour les chercheurs.

Si le raccordement au réseau du site d'Avignon ne peut être envisagé qu'après une étude approfondie, l'Arsenal et l'Opéra pourraient sans doute rejoindre le SI plus rapidement. Des solutions commerciales existent comme celle du câble de Paris qui offre au particulier pour 250 F par mois un accès à 2 Mb/s avec une limite de 100 Mo (5000 F sans limite de débit).

Le grand réseau risque d'être saturé. Alors pourquoi ne pas continuer à proposer dans un premier temps des titres sur le réseau de Richelieu ? Il pourrait accueillir des titres spécifiques aux collections spécialisées. Le prix des ordinateurs baissant, pourquoi ne pas proposer des monopostes dans les salles de lecture (un lecteur de cédérom PC, un lecteur Macintosh pour lire

des titres comme Perseus) pour les cédéroms peu consultés. Il ne faudrait pas oublier qu'en trois ans le matériel est amorti. La capacité des mémoires double tous les ans à l'inverse du prix du matériel. Par exemple le Pentium 266 ne se fabrique déjà plus et il est vendu à 3900 F en supermarché. 128 Mo de RAM ne coûte que 800 F et une carte TCP/IP, 300 F. Il faudrait utiliser les ressources au mieux en faisant preuve d'efficacité. Le principe devrait être d'adapter le matériel à l'offre documentaire et non pas de restreindre l'offre. Mais dans tous les cas de figure une assistance technique sur le site de Richelieu reste indispensable.

### **Proposer une véritable formation**

*"C'est dans cette logique que le ministère est en train de mettre en place une plate-forme Internet collaborative de production et d'utilisation de documents pédagogiques et permettant au public universitaire de se former à l'usage de l'information d'une manière autonome (FORMIST). Au-delà, cet outil devra constituer un véritable réseau francophone d'échanges de savoir-faire touchant à la maîtrise de l'information."*

Bruno Deshoullieres, Groupe de travail, Direction des bibliothèques (biblio.fr 17/6/98)

La formation est un enjeu important. Il existe à Tolbiac pour le public une salle de formation avec 9 postes de consultation et la possibilité de projeter une image écran. Il serait dommage que le site de Richelieu ne puisse avoir une salle de formation pour le public. Le coût d'un matériel récent comme un rétroprojecteur vidéo est de 30 à 40 m F. Un matériel plus ancien comme la matrice 3M (qui se branche à la place de l'écran sur un ordinateur avec un rétroprojecteur) coûte 25 m F. Pour faire les documents de formation un traitement de texte suffit. Pour travailler les copies d'écran il faut par contre un logiciel de dessin. C'est certes un matériel cher mais cela dépend du niveau de service que l'on veut offrir.

## CONCLUSION

La salle de références va être ouverte au public alors que le SI n'offre pas encore toute ses potentialités. Et, bien que cette situation ne soit pas appelée à durer, elle partagera sans doute quelques années son espace avec la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

Je n'ai pas pu, dans le cadre de ce mémoire, entrer dans les détails concernant, tant les départements spécialisés que les départements du site de François Mitterrand/Tolbiac. Malgré l'aide que j'ai reçue de toute part, il m'a été difficile de découvrir et de rencontrer les personnes intervenant sur les questions de formation, aussi que sur les documents électroniques. Le déménagement, les problèmes posés par l'ouverture du Rez-de-jardin, la restructuration administrative ont créé un contexte peu propice. Les annuaires téléphoniques de la BnF datent de la fin 1997. Des organigrammes, de type "Qui fait quoi", manquent pour ceux qui veulent comprendre le fonctionnement de cet établissement. Il faut espérer que les outils proposés à terme par l'intranet remédieront à cette situation. J'espère toutefois avoir donné une juste image de la complexité des actions entreprises au sein de la BnF. Je souhaite aussi que les informations présentées dans ce mémoire, montreront bien le dynamisme actuel des branches des sciences humaines, auquel participent les départements spécialisés.

Le travail d'intégration de la salle de références au sein des collections spécialisées, sous l'égide de la Mission de développement, va sans doute connaître une inflexion. La collaboration avec les services du Département de recherche bibliographique va ouvrir de nouvelles perspectives. C'est en tenant compte de ces éléments que les objectifs présentés dans ce mémoire devront être redéfinis. Le choix des documents électroniques pour la salle de références ne pourra se faire en effet que dans le cadre d'une politique documentaire mûrement réfléchie.

## BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie renferme peu d'articles de la presse professionnelle. Bien qu'ils aient été très utiles à la préparation de ce mémoire, j'ai pensé qu'il serait difficile de tous les citer.

### **Sujet A : bibliothèques et documents électroniques**

Aziza (Emmanuel). - Le Reference department de la bibliothèque principale d'Indiana University : rapport de stage. - ENSSIB, 1995.

Chaumier (Jacques), Sutter (Eric). - Les coûts de l'information. - Ministère de l'éducation nationale, 1998.

Ducharme (Christian) Dir. - Du CD-ROM à la numérisation : développer les documents numériques en bibliothèque. - Institut de Formation des bibliothécaires, 1997.

Duchemin (Pierre-Yves), Lahary (Dominique). - L'art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique. - Cercle de la librairie, 1996.

Hanson (Terry), Day (Joan) Ed. - CD-Rom in libraries : management issues. - Bowker-Saur, 1994.

Koechley (Robert) Ed. - Libraries and the Internet. - Illinois library association, 1997.

Nouaille-Croset (Marie-Claude). - Développement d'une collection de CD-ROM pour le secteur des sciences sociales, économiques et juridiques de la Bibliothèque publique d'information : PPP. - Institut de Formation des bibliothécaires, 1995.

Quand le livre était manuscrit : présentation de l'Institut de recherche et d'histoire des textes. - CNRS, 1992.

Riondet (Odile). - Les professionnels des bibliothèques et Internet. - Cersi, 1996.

Rouhet (Michèle) Dir. - Les nouvelles technologies dans les bibliothèques. - Cercle de la librairie, 1996.

Roumieux (Olivier). - L'impact de l'Internet sur la profession de bibliothécaire : mémoire 1996. - [www.polytechnique.fr/bcx/impact.htm](http://www.polytechnique.fr/bcx/impact.htm)

### **Sujet B : critiques et recensions de documents électroniques**

Armstrong (C.J.), Fenton (R.R.) Ed. - World databases in humanities. - Bowker-Saur, 1996.

Béguin (Daniel). - les antiquisants face à l'informatique et aux réseaux. - <http://www.sciences-sociales.ens.fr/atelier/articles/articleInternetnov96.html>

Catalogue inter-régional des cédéroms : produit par / les clubs d'utilisateurs des régions Aquitaines, Auvergne, Bourgogne, Rhone-Alpes, la BPI et les bibliothèques universitaires de la région parisienne. - URFIST de Lyon, 1997.

Des banques de données : pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs. - Ministère de l'éducation nationale, 1998.

Dewey (Patrick R.). - 303 cd-Roms to use in your library : descriptions, evaluations, and practicals advice. - American library association, 1996.

Duflos (Annick). - Les critères d'évaluation des banques de données. - ADBS, 1995.

Les publications électroniques : leurs offres, leurs usages : l'exemple de la recherche et de l'enseignement supérieur. - Archimag hors série, novembre 1997.

Scholl (Claire), Pognat (P.). - Les cd-roms culturels. - Hermès, 1996.

Tosello-Bancal (Jean-Emile), Collier (Philippe). - Multimédias interactifs Banques de données et banques d'images. - A jour, 1994.

- Catalogues commerciaux

The multimedia and CD-Rom directory. - London : TFPL, 1997.

Gale directory of databases : 1 online databases, 2 cd-rom, diskette,... / ed. Kathleen Lopez Nolan. - New York, London, Bonn : Gale research inc international thomson publishing company. (11 000 données)

Chadwyck Healey. - Electronic publications 1998 (107 titres classement par sujet)

Ebsco. - Electronic media catalog : including CD-ROM products (3693 cédéroms 3709 titres en ligne en 1998, classés par titres, index grands sujets)

Ocd office central de documentation (500 à 700 titres)

Primary source media

Saur. - CD-ROM catalogue 1997/1998 (75 titres classés par sujets, index titre)

Silverplatter. - Directory 1998 (257 titres, classement par titres, index sujet)

Swets = europériodiques. - E-Media catalogue (classement sujet)

Electre

Opera omnia (diffusé par Casalini libri)

### **Sujet C : technique du cédérom**

Bourdin (Joseph), Maisonneuve (Marc). - Le cédérom en réseau : les solutions disponibles sur le marché français pour les bibliothèques et les centres de documentation. - A jour, 1995.

Le cd-rom et les réseaux de l'université et de la recherche : séminaire Bordeaux 25 mars 1993.

Fabron (Jean-Luc). - Le cd-rom et sa mise en réseau. - A jour, 1992.

Hahn (Harald). - Cd-Rom. - Ed. Micro applications, 1995.

Millot (Christine). - Etude et optimisation des postes de consultation : cd-rom, banques de données et Internet DESS en informatique documentaire. - ENSSIB, 1997.

le microbulletin [www.lmb.cnrs.fr/LMB.html](http://www.lmb.cnrs.fr/LMB.html)

### **Sujet D : usage et formation des/aux documents électroniques**

Bertrand (Dominique). - La constitution de collection de CD-ROM multimédias dans les bibliothèques publiques : gageure ou choix d'avenir ? Mémoire d'étude de diplôme de conservateur de bibliothèque. - ENSSIB, 1996.

Cherchal (Elisabeth). - Cyberthécaire, nouveau métier ? - in : l'Internet professionnel : témoignages expériences conseil pratiques de la communauté d'enseignement et de recherche / dir. Alain Simeray. - CNRS, 1995.

Coulon (Alain). - Penser, classer, catégoriser, l'efficacité des enseignements documentaires à l'université: - [www.ccr.jussieu/urfist/coulon.htm](http://www.ccr.jussieu/urfist/coulon.htm)

Enlart-Michel (Sandra), Gouyet (Jean-Noël), Najean (Thierry), et al. - Facteurs clés de succès des produits multimédias interactifs.

Iribarne (Alain d'). - La recherche en sciences humaines et sociales et l'Internet . - in : l'Internet professionnel : témoignages expériences conseil pratiques de la communauté d'enseignement et de recherche / dir. Alain Simeray. - CNRS, 1995.

Le Coadic (Yves F.). - Usages et usagers de l'information. - ADBS, Nathan, 1997.

Robert-Lhermann (Florence). - Les Cd-rom et leur public en milieu universitaire : mémoire d'étude. - ENSSIB, 1995.

Day (Alan). - The new british library. - Library association publishing, 1994.

### **Sujet E : Bibliothèque nationale de France, INHA**

Benhamou (Françoise). - Pour une bibliothèque nationale des arts. - la Documentation française, 1993.

Décision 98-238 du 8 juillet 1998 création de nouvelles directions à compter du 15 juillet 1998.

Desestré (Marie Hélène). - Les conditions d'accès à Internet pour le public à la Bibliothèque nationale de France, depuis sa mise en place en octobre 1997 : bilan et possibilité d'évolution, PPP. - Institut de Formation des bibliothécaires, 1998.

Edelmann (Frédéric), Roux (Emmanuel de). - Grands travaux : Catherine Trautmann entre l'héritage et l'avenir. - le Monde, 4 août 1998, p.20.

Laclotte (Michel). - L'Institut national d'histoire de l'art (INHA). - Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français, n°178, 1er trim. 1998, p.23-24.

Léourier (Christian). - Projet de réorganisation de la Bibliothèque nationale de France. -15 mai 1998.

Les bibliothèques en France (1991-1997). - Cercle de la Librairie, 1998.

Rapport annuel de la BnF 1996.

Simon (Nicole), Plazannet (Fabien). - La future salle de références commune du site Richelieu. - Trajectoire : magazine interne de la Bibliothèque nationale de France, n°9, nov.-déc. 1995, p.10-11.

### **Sujet F : publics de la B.N.F.**

Enquête l'évolution des publics de la B.N.F. : synthèse / SCP communication. - janvier 1998.

Etude relative aux lecteurs des collections spécialisées de la Bibliothèque nationale de France : synthèse finale décembre 1997. - Junior Essec, mars 1998.

Girard-Billon (Aline), Hersent (Jean-François). - Pratiques des bibliothèques à Paris aujourd'hui : résultats d'une enquête de l'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris. - Bulletin des Bibliothèques de France, T.43, n°4, 1998, p.13-22.

OPLPP. - Enquête sur la lecture à Paris. - Direction du livre et de la lecture, 1996.

### **Sujet G : droit des publications électroniques**

Danset (Françoise). - L'accès aux documents numérisés dans les bibliothèques. - in : Bulletin d'information de l'ABF, n°178, 1er trim 1998, p. 58-63.

Code de la propriété intellectuelle. - [www.legifrance.gouv.fr/citoyen/](http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/)

Freche (Agnès). - Radioscopie d'une licence : un CD-Rom édité par Hachette. - Expertises, mars 1996, p.103-105.

Loi n°98-536 du 1er juillet 1998 portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 1996 concernant la protection juridique des bases de données. - Journal officiel, 2 juillet 1998, p.10075-10077.

Mallet-Poujol (Nathalie), Vivant (Michel). - Droit de l'information et de la communication. - Ministère de l'éducation nationale, 1997.

## ANNEXES

### Annexe A : index du guide du lecteur : sujets des départements

Quelques pistes de recherche

Pour compléter les champs d'étude indiqués pour chaque département

Pour chaque thème les départements les plus fournis sont indiqués en caractères gras

affiche	<b>EST ASP BMO</b>	jardin, architecture	<b>CPL EST ARS</b>
Afrique	<b>MSO CPL EST MMA MSS</b> MUS	littérature française	<b>MSS ARS</b>
Amérique	<b>MSO CPL MMA MUS EST</b>	littérature, iconographie	<b>EST</b>
archéologie	<b>MMA EST MSS CPL MSO</b>	littératures	<b>MSS MSO ARS</b>
architecture	<b>EST MSS ARS CPL MMA</b>	liturgie	<b>MSS ARS MUS</b>
architecture théâtrale	<b>ASP BMO EST</b>	livre, histoire	<b>MSS ARS MSO</b>
art lyrique	<b>BMO MUS ASP</b>	marine, histoire	<b>MSS CPL EST MMA</b>
art, histoire et technique	<b>EST, et tous les départements</b>	marionnette	<b>ASP</b>
Asie	<b>MSO CPL EST MMA MSS</b>	masques	<b>ASP</b>
ballet	<b>BMO ASP EST MUS MSS</b>	médaille	<b>MMA BMO ASP</b>
carte à jouer	<b>EST</b>	métiers, iconographie	<b>EST</b>
carte et mappemonde	<b>CPL EST ARS MSS MSO</b>	mime	<b>ASP BMO</b>
céramique	<b>MMA</b>	monnaies	<b>MMA EST</b>
chanson française	<b>MUS ASP ARS MS EST</b>	monuments, iconographie	<b>EST MMA ARS MSS</b>
cinéma	<b>ASP EST</b>	music-hall	<b>ASP BMO EST MUS</b>
cirque	<b>ASP BMO EST</b>	musicologie	<b>MUS ASP MSS ARS</b>
colonisation, histoire	<b>CPL MSSOR MSS</b>	mythologie, iconographie	<b>EST MMA BMO ARS MSS</b>
costumes, iconographie	<b>EST ASP BMO</b>	Océanie	<b>MSO CPL</b>
danse	<b>BMO ASP EST</b>	océanographie	<b>CPL</b>
décor de théâtre	<b>BMO ASP</b>	Opéra de Paris	<b>BMO ASP</b>
dessin	<b>EST ARS BMO ASP MSS</b>	orfèvrerie	<b>MMA EST</b>
Egypte ancienne	<b>MSO MMA CPL EST</b>	partitions musicales	<b>MUS ARS MSS ASP</b>
enluminure	<b>MSS MSO ARS</b>	philosophie	<b>MSO MSS ARS</b>
estampe	<b>EST ARS MSO BMO MUS</b> ASP	photographie	<b>EST CPL ASP MUS BMO</b>
exploration	<b>CPL MSS</b>	portraits	<b>EST MMA MUS ASP</b>
fêtes	<b>ASP EST MUS</b>	prestidigitation	<b>ASP EST</b>
folklore	<b>MUS ARS ASP EST</b>	publicité	<b>EST MMA</b>
forêt	<b>CPL</b>	radio	<b>ASP</b>
franc-maçonnerie	<b>MSS EST MMA</b>	religions	<b>MSS MSO ARS EST MMA</b>
généralogie	<b>MSS</b>	reliure, histoire	<b>MSS ARS MSO</b>
géodésie, géologie	<b>CPL</b>	routes, histoire	<b>CPL</b>
géographie	<b>CPL MSS EST MSO</b>	saint-simonisme	<b>ARS</b>
géographie historique	<b>CPL MSS ARS</b>	sciences, histoire	<b>ARS MSO MSS CPL</b>
glyptique	<b>MMA</b>	sigillographie	<b>MMA MSS</b>
hagiographie	<b>ARS MSS EST MMA</b>	télévision	<b>ASP</b>
héraldique	<b>MSS MMA ARS</b>	théâtre	<b>ASP ARS MSS EST</b>
histoire militaire	<b>ARS EST MMA MUS MSS</b> CPL	théâtre musical	<b>ASP BMO MUS</b>
histoire sociale, 17e-18e	<b>ARS MSS</b>	topographie	<b>EST CPL ARS</b>
histoire urbaine et rurale	<b>CPL ARS MSS EST</b>	toponymie historique	<b>CPL MMA</b>
imagerie	<b>EST</b>	urbanisme	<b>CPL EST MSS</b>



## Annexe B : Adresses

- a Bibliothèque d'art et d'archéologie  
2/4 rue Vivienne  
75083 Paris cedex 02
- b Bibliothèque de la Sorbonne  
47 rue des écoles  
75005 Paris
- c Bibliothèque du centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés  
anciennes  
URA 884  
10 rue Mr le Prince  
75006 Paris
- d Bibliothèque Ste Geneviève  
10 place du Panthéon  
75005 Paris
- e Centre de documentation des droits antiques  
Université de Paris II  
12 place du Panthéon  
75231 PARIS cedex 05
- f Direction des musées de France  
Bibliothèque et archives des musées nationaux  
34 quai du Louve  
75001 Paris
- g École nationale des chartes  
Bibliothèque  
9 rue de la Sorbonne  
75005 Paris
- h École nationale supérieure des beaux arts  
Bibliothèque  
14 rue Bonaparte  
75006 Paris
- i École normale supérieure  
Bibliothèque  
45 rue d'Ulm  
75230 Paris Cedex 05
- k IRHT  
40 avenue d'Iéna  
75016 Paris
- l Centre d'études augustiniennes  
3 rue de l'Abbaye  
75006 Paris

Il serait intéressant de se renseigner à Médiadix mais également à l'adresse suivante :  
 Didactèque des professionnels de la formation  
 Cité des sciences et de l'industrie  
 30 av Corentin Cariou  
 75019 Paris  
 téléphone 01 40 05 82 91

### **Annexe C : Tableau récapitulatif des cédéroms**

Remarques :

- Il ne s'agit que de quelques titres que j'ai jugés intéressants et non pas de l'intégralité de la proposition de chaque bibliothèque. En effet les sujets abordés sont délibérément restreints à ceux qui pourraient intéresser les collections spécialisées. L'offre du SI dépasse les 150 titres à l'automne 1998, il n'en est reporté ici qu'un simple extrait.
  - se référer aux adresses ci-dessus pour avoir le développement des localisations
- 
- les documents proposés sur le réseau interne de Tolbiac sont en partie signalés par w
  - les documents possédés par les collections spécialisées sont signalés par x
  - les documents proposés sur le réseau SI sont en partie signalés par y
  - les documents proposés sur le réseau de Richelieu (en partie)
    - à l'été 1998 sont signalés par z
    - à l'automne 1998 par r